



Grande Braderie

*A vous de dénicher
l'objet!*

14



Joyeuse détente

*Partagez un moment
de danse en famille*

33



Printemps Carougeois

*Un souffle de
nouveau*

34



A quoi ressemblent les Carougeois?

*Une mosaïque en
poster, rien que pour
vous*

24

l'eve des épinettes

Un chantier pour la petite enfance

→ LISEZ L'INTERVIEW DE
L'ARCHITECTE

4



sommaire

4 Le vif du sujet



10 Zoom sur...
le Teatro Potlach

12 Le discours

12 Carouge officiel

14 Votre commune agit



16 Bilan de la
patinoire

18 Agenda 21

21 Les brèves

22 Votre Conseil municipal

29 La parole aux partis

23 La page
centrale

33 Zone de culture

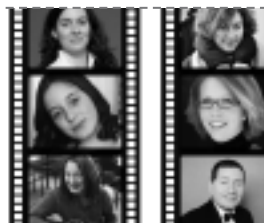


34 Le programme
du Printemps
Carougeois

37 Concours
littéraire

40 Toute une
histoire

42 A Carouge, ça bouge!



46 Mosaïque
de Carougeois

Impressum

Journal édité par
l'Administration municipale de Carouge
Mairie de Carouge
Place du Marché 14 - 1227 Carouge
Tél. 022 307 89 87 - Fax 022 342 53 29
Courriel: communication@carouge.ch
www.carouge.ch
Prochain numéro: juin 2011

Comité de rédaction

Service des affaires culturelles et
de la communication

Impression

Imprimerie Genevoise - 1227 Carouge
Journal tiré à 13 000 exemplaires
Imprimé sur du papier certifié FSC,
100% recyclé, neutre en CO₂

Concept et direction artistique

Paperplane

Graphisme

Yan Rubin et David Siegenthaler

Crédits photos

Loris von Siebenthal, David Siegenthaler,
Yan Rubin, Etienne Delacrétaz, David
Wagnières, Stéphane Gros, Christian Pfahl,
Hervé Petitbon, Christian Berthelot,
Cie Bouton d'Botine

pour tout vous dire



CAROUGE EN UN COUP D'ŒIL

mairie

Place du Marché 14 – 1227 Carouge
Tél. 022 307 89 87 – Fax 022 342 53 29
Courriel : mairie@carouge.ch
www.carouge.ch
Du lundi au vendredi : 8h – 12h / 14h – 17h

état civil

Place du Marché 14 – 1227 Carouge
Tél. 022 307 89 50 – Fax 022 307 89 79
Courriel : etat-civil@carouge.ch
Lundi : 9h – 12h / 14h – 16h
Mardi : 9h – 12h
Mercredi : 9h – 11h / 12h – 16h
Jeudi – vendredi : 9h – 12h

travaux-voirie-environnement (tve)

Route du Val-d'Arve 92 – 1227 Carouge
Tél. 022 307 84 84 – Fax 022 307 84 85
Du lundi au vendredi : 8h – 11h / 14h – 16h

service des affaires sociales de la ville de carouge

Rue de la Débridée 3 – 1227 Carouge
Tél. 022 308 15 30 – Fax 022 308 15 31
Sur rendez-vous

police municipale

Rue Jacques-Dalphin 24 – 1227 Carouge
Tél. 022 307 89 90 – Fax 022 307 89 70
Du lundi au vendredi : 8h – 12h / 14h – 17h

bibliothèque de carouge

Boulevard des Promenades 2bis
1227 Carouge
Tél. 022 307 84 00 – Fax 022 307 84 06
Courriel : bibliotheque@carouge.ch
Mardi – jeudi – vendredi : 15h – 19h
Mercredi : 10h – 12h / 14h – 19h
Samedi : 10h – 12h

Comme vous le savez toutes et tous, cette année, Carouge fête ses 225 ans d'existence en tant que ville royale. Une commémoration de ce genre doit laisser une large place aux aspects purement historiques dont vous avez pu découvrir le rappel dans le précédent numéro de votre journal.

Néanmoins, fêter un tel événement signifie également porter un regard sur l'avenir, car étudier le passé nous permet aussi d'envisager le futur. Ainsi, quel domaine doit-il être particulièrement favorisé dans cette perspective ?

Sans nul doute, les infrastructures d'accueil et de prise en charge de la petite enfance, afin que les très jeunes générations d'aujourd'hui puissent bénéficier des meilleures conditions possibles pour assumer les défis de demain qui s'annoncent complexes. *Le vif du sujet* vous propose un tour d'horizon sur cette question essentielle pour connaître l'offre de la Ville de Carouge. Vous constaterez que nous faisons déjà beaucoup, mais il reste encore beaucoup à faire.

N'hésitez pas non plus à voir la prochaine exposition du Musée de Carouge, du 13 mai au 5 juin, qui aura pour thème le PAV, un projet urbanistique majeur pour notre commune et qui constituera certainement l'un des tournants de son histoire.

Les prochaines vingt-cinq années seront donc cruciales pour Carouge, afin que notre cité soit fière de fêter ses 250 ans.

Une excellente lecture !

Le Conseil administratif

bibliquartier

Rue de la Tambourine 3 – 1227 Carouge
Tél. 022 308 88 58 – Fax 022 308 88 59
Courriel : bibliquartier@carouge.ch
Mardi : 16h – 19h
Mercredi – samedi : 14h – 18h
Jeudi – vendredi : 16h – 19h

archives

Place du Marché 14 – 1227 Carouge
Mardi : 14h – 17h
Mercredi : 8h – 12h / 14h – 17h

musée

Place de Sardaigne 2 – 1227 Carouge
Tél. 022 342 33 83 – Fax 022 342 33 81
Courriel : musee@carouge.ch

Secrétariat
Du lundi au vendredi : 9h – 12h / 14h – 18h

Exposition
Du mardi au dimanche : 14h – 18h

agir pour la petite enfance, un objectif prioritaire

En quelques années, la Ville de Carouge a mis en place une ambitieuse politique de la petite enfance. Elle entend ainsi non seulement répondre à l'importante demande existante de placements, mais également anticiper les besoins qui vont inéluctablement découler du développement de la commune.

Si l'on se réfère aux études statistiques du Service cantonal de la recherche en éducation (SRED) de septembre 2010, qui intègrent les nouveaux logements en chantier ou en projet, l'impact pour la commune sera important. Selon ces prévisions, Carouge, qui comptait près d'un millier d'enfants entre 0 et 4 ans en 2010, en aura près du double en 2019. L'importante augmentation, ces dix dernières années, du nombre de places disponibles pour les 0-4 ans reste toutefois insuffisant afin de satisfaire une demande qui ne cesse de croître. Dès lors, conti-

nuer les efforts entrepris, en créant de nouvelles places en institutions ou en familles d'accueil, est une nécessité incontournable.

ÉTAT DES LIEUX

A ce jour, les institutions de la petite enfance carougeoises offrent 169 places à plein temps en crèches et 164 places à mi-temps en garderies, jardins d'enfants et crèches à temps partiel. En 2012 s'ouvrira l'Espace de Vie Infantile (EVI) des Epinettes, aux Acacias, qui offrira 74 places supplémentaires, tandis que l'agran-

dissement de l'EVE de Pinchat devrait se concrétiser prochainement. Simultanément, Carouge souhaite construire d'autres crèches d'environ 80 places chacune, dont celle prévue dans le secteur de l'îlot des Menuisiers où l'espace public destiné à l'accueillir est d'ores et déjà réservé.

L'ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

Par ailleurs, les 80 places carougeoises à plein temps gérées par l'Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Genève

«Les besoins sont tels que, malgré la ferme volonté des autorités de construire de nouvelles crèches ces prochaines années, cela ne sera pas suffisant. La complémentarité offerte par les accueillantes familiales à la journée est et restera encore longtemps indispensable»

Sud-Ouest (structure de coordination pour les familles d'accueil actives dans la région de Carouge, Perly-Certoux, Planles-Ouates, Troinex, Veyrier, Lancy et Bardonnex) permettent déjà de compléter l'offre actuelle. Souhaitant valoriser et reconnaître le travail accompli par les «mamans de jour», et par là même augmenter également le nombre des familles d'accueil en rendant leur travail plus attractif, Carouge a joué un rôle essentiel, avec les

communes précitées, dans la décision d'appliquer, dès le 1^{er} septembre dernier, un contrat-cadre pour les familles d'accueil à la journée. A noter que, depuis le 1^{er} janvier de cette année, cet accord-cadre a également été repris par Meyrin, Onex et Vernier. ■



Chantier de l'EVE des Epinettes

LE COMPLEXE DES ÉPINETTES – UN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ EXEMPLAIRE

Associant des promoteurs privés, la Ville de Carouge et la Fondation HLM, la réalisation du projet des Epinettes prévoit, outre la création d'un Espace de Vie Infantile, la construction d'un immeuble de logements sociaux. L'affaire s'est faite en deux temps. Le Conseil municipal a d'abord accepté, au printemps 2010, l'acquisition d'une parcelle de 874 m² et celle de

deux lots de propriété par étages, afin d'y installer l'EVE, pour un montant total de 5,6 millions, avant d'accorder un droit de superficie à la Fondation HLM sur le terrain acquis. La Fondation HLM a ensuite conclu un contrat d'entreprise générale avec les promoteurs ayant pour objet la livraison «clés en main» d'un immeuble de logements. In fine,

le Conseil municipal a accepté, en novembre 2010, un crédit de 4 790 000 francs destiné au financement des travaux de construction et à l'acquisition des équipements d'exploitation et du mobilier de l'Espace de Vie Infantile des Epinettes. ■

«Un nouvel espace de vie enfantine, l'EVE des Epinettes, ouvrira ses portes aux Acacias en 2012»

Quelles sont les grandes lignes du concept architectural retenu pour ce projet ?

Jessica Wyss*. Intégrer une grande crèche de 74 places dans un espace existant qui n'était pas prévu pour ce genre d'équipement a nécessité une utilisation très rationnelle et réfléchie des surfaces et de leur affectation. Avec François Berthoud, responsable du Service des affaires sociales de la commune, et Anne-Marie Battus, directrice de la Crèche des Acacias, nous avons cherché à ne jamais mélanger les fonctions (espaces de vie et de repos, accueil et locaux de service) en utilisant les murs porteurs, les cages d'ascenseur et d'escalier ainsi que les piliers que nous ne pouvions pas toucher pour délimiter au mieux chacun des secteurs.

Quelles ont été les principales difficultés ?

Transformer les contraintes – un bâtiment long et étroit, une répartition des surfaces sur un rez-de-chaussée et un demi-étage et l'emplacement de cages d'ascenseur desservant l'ensemble de l'immeuble – en atouts. La longueur de l'immeuble nous a permis de maîtriser les circulations en organisant les espaces du rez-de-chaussée en enfilade, tout en créant une zone tampon dans le prolongement des cages d'ascenseur qui accueille toutes les activités de service et sépare les lieux d'accueil et de jeux des salles de repos.

Quelles sont les spécificités de cette crèche ?

On peut citer l'utilisation de parois et



*Jessica Wyss est l'architecte qui, au sein du Bureau VVR, a réalisé les plans d'aménagement de l'EVE des Epinettes

de portes coulissantes vitrées qui permettent un éclairage naturel direct des espaces de vie et, en second jour, celui de la zone centrale où sont situés les biberonneries, les locaux de rangement, les sanitaires, etc. Cela facilite la surveillance constante des enfants. A noter aussi le recours, pour tous les agencements et le mobilier, à des réalisations sur mesure, afin d'optimiser chacun des 1200 m² de la crèche. □

UNE CCT INTERCOMMUNALE

Les communes de Carouge, Confignon, Onex, Plan-les-Ouates et Satigny ont décidé de mettre en place une convention collective de travail (CCT) pour le personnel de la petite enfance. Après plus de deux ans de négociations intenses avec les employeurs et les syndicats, les travaux ont abouti et la CCT a été signée au début de cette année, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2011. «Cette CCT a pour but, en offrant des

conditions de travail, de rémunération et de formation revalorisées et identiques dans toutes les communes signataires ou qui désireraient la parapher, de favoriser la mobilité du personnel de la petite enfance, mais également de rendre ces métiers attrayants, alors que le canton est confronté à une pénurie d'employés qualifiés, explique François Berthoud. Le constat est unanime : un personnel dûment formé est un plus pour les

enfants et les familles. Mieux, une nécessité, tant l'accueil en crèche – où s'effectue un important travail de socialisation qui prépare l'entrée à l'école – doit satisfaire d'exigeants critères pour offrir un encadrement de qualité.» A noter que cette CCT, qui englobe tous les employés de la petite enfance, services administratifs et techniques compris, prévoit un congé paternité d'un mois. Une première en la matière. ■

L'accueil familial de jour

carouge, commune pionnière avec ses partenaires

Doter les familles d'accueil de jour d'un véritable statut a été un combat de longue haleine. Pendant près de deux ans, la question a été débattue par la Commission social-jeunesse de l'Association des communes genevoises (ACG) présidée par Jeannine de Haller. Le refus en assemblée générale extraordinaire par l'ACG du contrat-cadre proposé a tout bloqué, ne laissant aux communes qui, comme Carouge, l'avaient accepté, un autre choix que le passage en force.



«Nous devons reconnaître le rôle essentiel et complémentaire de l'offre des institutions de la petite enfance assumé par les accueillantes familiales et leur offrir, en conséquence, des conditions de travail décentes»

UN CONTRAT-CADRE BIENVENU

Pour mémoire, avant l'entrée en vigueur de cet accord, les accueillantes familiales ne bénéficiaient d'aucune des protec-

tions en vigueur dans le monde du travail. Dorénavant, avec ce nouveau statut, elles obtiennent, d'une part, un contrat de travail, voient leurs charges sociales obligatoires payées (AVS, AI, AC, AMG, assurance accidents et prévoyance professionnelle) et bénéficient d'une assurance collective perte de gain. D'autre part, ces «mamans de jour» bénéficient enfin d'un prix de pension unique par heure et par enfant, fixé à 5 francs net ainsi que de cinq semaines de vacances, mais également d'un salaire garanti d'un mois en cas d'absence de l'enfant placé si aucune solution de remplacement ne leur est proposée. Dans ce contexte, les communes

signataires ont été d'accord de subventionner le placement en familles d'accueil des enfants non scolarisés et domiciliés sur leur territoire selon les critères d'attribution et de subventionnement en vigueur dans le cadre des espaces de vie infantine.

Il faut ici relever le très important travail fourni par les intervenants, soit les coordinatrices, la secrétaire comptable, les chefs de service communaux, le président de l'association, les magistrats ainsi que le service informatique de l'ACG, pour arriver à mener à bout cette réforme ambitieuse et – reconnaissons-le après les six premiers mois de mise en œuvre – totalement réussie. ■

le succès du guichet unique

Petit rappel. Pour faciliter la vie des familles carougeoises, la Ville de Carouge a ouvert, le 1^{er} mars 2010, le Centre d'information pour l'accueil de la petite enfance (Ciape). Ce guichet unique centralise toutes les inscriptions des enfants en âge préscolaire dans les espaces de vie infantile, les garderies, les jardins d'enfants et les familles d'accueil.

«Le Ciape simplifie la vie des parents et nous permet d'allouer les places disponibles en toute équité et transparence»

«Les responsables des institutions de la petite enfance, relève François Berthoud, du Service des affaires sociales, croulaient sous le nombre des appels téléphoniques. Les parents décrivaient chaque fois leur situation et leurs besoins, tout en posant les mêmes questions concernant leur enfant. En outre, la situation devenait de plus en plus difficile à gérer, les conditions d'admission et les dates d'inscription variant selon les lieux ou le type de placement. Désormais,



grâce au Ciape, on décharge les institutions qui peuvent dès lors se concentrer sur l'accueil des enfants et on permet aux parents d'obtenir, en accomplissant une seule démarche, des réponses à leurs questions et de faire enregistrer leur inscription.»

«Le Ciape, conclut notre interlocuteur, nous a permis de remplir les objectifs qui lui avaient été assignés au niveau tant de sa fonction de guichet unique qu'en termes d'outil de planification. Il nous offre en effet une vision très précise de la demande, puisque les parents ont l'obligation de réactualiser leur demande tous les trois mois.» ■

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La maison des enfants

avenue Vibert 25
1227 Carouge

lundi de 8h à 12h
mercredi de 12h à 18h

T 022 342 05 22
F 022 342 05 24
ciape@carouge.ch
www.carouge.ch

ciape

**CAROUGE A
ÉTÉ CRÉÉ PAR
LA MONARCHIE
SARDE AU
XVII^E SIÈCLE**

VRAI OU FAUX ?
www.carouge.ch

À CAROUGE, ON EST JEUNE D'ESPRIT DEPUIS 225 ANS

  **CAROUGE**
le bon côté de la ville

Dès la mi-avril,
*faites travailler
vos méninges.*

carouge, ville invisible!

Pino Di Buduo, créateur du Teatro Potlach, a inventé le concept artistique «Villes invisibles» en 1991 après quinze ans d'expérimentation théâtrale. Depuis, Teatro Potlach a adapté ce spectacle urbain près d'une cinquantaine de fois : à Rio de Janeiro, Stockholm, Liverpool, Mexico, Palerme, Karlsruhe, Rovereto ou, plus récemment, à Cluny. A noter que Carouge est la première ville suisse à accueillir le spectacle «Villes invisibles». Un événement inédit qui souligne avec faste les festivités organisées pour son 225^e anniversaire.

La venue du Teatro Potlach à Carouge est due à l'envie de Nathalie Mentha, Carougeoise d'origine, qui a rejoint, en 1979, la troupe de Pino Di Buduo, de monter ce spectacle pour les 50 ans du Théâtre de Carouge en 2008. François Rochaix, directeur du Théâtre de Carouge, a donc passé le relais à Lena Brina, chargée de la culture à la Ville de Carouge. Après avoir assisté à une représentation des «Villes invisibles» à Karlsruhe en avril 2008, elle s'est immédiatement enthousiasmée pour ce projet.

UN LIVRE, UN PARCOURS, UN RYTHME

«Nous choisissons un parcours dans la ville qui raconte et évoque différents aspects de ce lieu. En nous basant sur une recherche anthropologique de la ville, à partir de son architecture, son histoire, ses

«Montrer des aspects de la ville que les habitants ne voient plus, à force d'y vivre»

légendes et à travers la rencontre avec les associations locales qui l'habitent, nous imaginerons une ville jamais vue auparavant, au travers de laquelle les spectateurs se promèneront pendant trois soirs. La relation entre le lieu et l'action qui s'y déroulera et la dramaturgie générale de tous les espaces utilisés créeront le rythme de la représentation. C'est un projet interdisciplinaire où les espaces qui seront choisis détermineront la structure de la représentation artistique», explique Nathalie Mentha, membre fondatrice du Teatro Potlach. Si plusieurs années de gestation sont nécessaires à une telle manifestation, c'est que sa mise sur pied ne peut se faire que par étapes. Ce n'est, en effet, qu'après une étude minutieuse de l'histoire et de l'architecture du lieu choisi qu'il est fait appel aux associations locales, culturelles, sportives ainsi qu'aux artistes et artisans, afin qu'ils participent à l'événement. A eux, ensuite, de choisir d'intervenir sur un endroit qui leur est cher. Dans ce cadre, une documentation et un DVD, accompagnés d'une lettre



du Conseil administratif, ont été envoyés, au printemps 2009, à plus de 80 groupements et artistes, dont une trentaine s'est déclarée intéressée par la démarche. Dès septembre 2009, la machine s'est mise en route.

Il s'agissait, dans un premier temps, de discuter, sur la base du livre d'Italo Calvino «Les villes invisibles», avec chacun des intervenants de l'endroit choisi et de l'action qu'ils prévoient d'y développer. A ce stade, l'apport des membres du Teatro Potlach est double : d'une part, ils

relient les lieux choisis ou envisagés en imaginant un parcours harmonieux et, d'autre part, ils viennent avec leur regard d'étrangers, qui leur permet de faire redécouvrir leur cité aux Carougeois en mettant en exergue certains de ses aspects que

PINO DI BUDUO, METTEUR EN SCÈNE ET «AGITATEUR» CULTUREL

Anthropologue de formation, auteur d'une thèse consacrée à l'anthropologie culturelle et au folklore, Pino Di Buduo abandonne rapidement l'université pour le théâtre. Il crée, en 1976, à Fara Sabina, un petit village médiéval de 300 habitants situé près de Rome, le Teatro Potlach, d'abord conçu comme un laboratoire de recherche et d'expérimentation théâtrale. Ce n'est qu'en 1991, après de nombreuses créations et une carrière internationale, qu'il met en scène la première édition du spectacle «Les villes invisibles». Le projet, mené en collaboration avec des habitants et des artistes locaux ainsi que des étudiants de la Faculté d'architecture de Rome, réunit un grand nombre de disciplines (danse, musique, théâtre, arts visuels, entre autres) et d'artistes italiens, mais aussi étrangers (Brésil, Mexique, Allemagne, Danemark, Union soviétique, Autriche). C'est ainsi que plus de 150 artistes participent à ce premier spectacle interdisciplinaire fondé sur la mémoire du lieu qu'il déclinera et adaptera ensuite, au fil des ans et des lieux, un peu partout dans le monde. ■

ces derniers, à force d'y vivre, ne voient plus, voire n'en connaissent même pas l'existence.

«Si nous disposons, aujourd'hui, d'une série de lieux et d'éléments scénographiques qui, disloqués tout au long du parcours, vont le baliser, le parcours final, lui, n'est déterminé qu'en fin de processus par Pino Di Buduo, le directeur du Teatro Potlach», relève encore Nathalie Mentha.

UN TRAVAIL INTERACTIF PERMANENT

«A quelques mois des trois représentations prévues, tout est

d'ailleurs toujours en devenir et dépend encore largement du projet que nous travaillons, développons et affinons à travers nos rencontres et échanges avec les associations, poursuit-elle. En fonction de leur activité propre et de l'action proposée, nous allons décider, ensemble, où chacune d'elles se situera sur le passage du spectacle – qui se déroule en simultané sur plusieurs lieux – afin que leur intervention non seulement naisse du lieu particulier choisi, mais s'inscrive dans le rythme et le flux du parcours.» ■

«Les villes invisibles» d'Italo Calvino

Le livre d'Italo Calvino met en présence Marco Polo, l'étranger, et l'empereur Kublai Khan qui, confiné dans son palais, cherche, à travers le regard du voyageur, à connaître le royaume sur lequel il règne. Par ses récits et descriptions des villes visitées, Marco Polo apporte des réponses énigmatiques aux interrogations de l'empereur Kublai Khan. Extrait. «L'Atlas du Grand Khan contient également les cartes de terres promises visitées en pensée mais pas encore découvertes ou fondées : la Nouvelle Atlantide, Utopie, la Ville du Soleil, Océana, Tamoe, Harmonie, New-Lanark, Icarie. Kublai demanda à Marco : «Toi qui regardes autour de toi et vois les signes, tu sauras me dire vers lesquels de ces avenirs nous poussent les vents propices.» «Pour ces ports, je ne saurais tracer la

route sur la carte ni fixer la date d'accostage. Parfois, il me suffit d'une échappée qui s'ouvre au beau milieu d'un paysage incongru, de l'apparition de lumières dans la brume, de la conversation de deux passants qui se rencontrent dans la foule, pour penser qu'en partant de là je pourrai assembler pièce à pièce la ville parfaite, composée de fragments jusqu'ici mélangés au reste, d'instantanés séparés par des intervalles, de signes que l'un fait et dont on ne sait pas qui les reçoit. Si je te dis que la ville à laquelle tend mon voyage est discontinuée dans l'espace et le temps, plus ou moins marquée ici ou là, tu ne dois pas en conclure qu'on doit cesser de la chercher. Peut-être, tandis que nous parlons, est-elle en train de naître éparse sur les confins de ton empire.» □

les jeunes adultes

à l'honneur!

Comme chaque année, la Ville de Carouge invite les jeunes ayant 18 ans à un apéritif suivi d'un repas pour fêter cette majorité nouvelle. Cette année, c'est Lior Paparou qui a prononcé le discours.

Bonsoir à toutes et à tous,

Lorsqu'on m'a demandé d'écrire ce discours, je ne savais pas vraiment encore ce que j'allais bien pouvoir dire. En revanche, ce dont j'étais sûre, c'était ce que je ne voulais certainement pas dire. Des phrases politiquement correctes comme «Arrêtez d'utiliser vos 4x4, prenez plutôt vos vélos» ou «Cessez de détériorer les pots de fleurs de Carouge et aller voter ou trier vos déchets.» Je ne voulais pas non plus de formules pompeuses derrière lesquelles on aurait pu entendre des violons.

Non. Ce que je voulais, c'était un discours simple à travers lequel je pouvais articuler des réflexions qui me sont propres. L'accession à la majorité a été pour moi comparable, dans son cheminement, à l'as-



cension de Monsieur Kojouharov, que nous entendrons tout à l'heure. C'est-à-dire, parsemée d'embûches, de moments heureux, de profonds partages et de remises en question. Nous devons tous relever des défis,

certains se sont soldés par des échecs, mais cela nous permet de grandir et d'aller de l'avant. De manière générale, avoir 18 ans et endosser des responsabilités civiles et morales est un défi en soi.

En effet, être majeur signifie malgré tout accéder à un monde rempli de règles auxquelles on est obligé de se plier pour le bon fonctionnement collectif. Mais c'est aussi, en contrepartie, la possibilité de faire ses propres choix et ses propres expériences. J'ai réalisé à quel point il était difficile de s'adapter à de nouvelles contraintes lors d'un séjour linguistique de quelques mois. L'environnement culturel et social que connaissait ma famille d'accueil était bien différent de ce que j'avais vécu jusqu'alors. J'ai donc dû m'adapter et intégrer ce nouveau cadre de vie, afin que les buts que je m'étais fixés se réalisent et que mon apprentissage se déroule dans les meilleures conditions possibles. Il a été question parfois de faire d'énormes efforts, mais ce séjour m'a beaucoup appris et m'a fait avancer d'un pas de plus vers l'âge adulte, car c'est aussi cela la majorité: subir et accepter les contraintes du monde extérieur. Mon prochain challenge est d'obtenir mon diplôme de maturité. Je pense que l'école est un terrain propice pour se confronter chaque jour aux réalités astreignantes qui nous attendent. Si certains connaissent déjà le monde du travail et les responsabilités qui l'accompagnent, j'ai choisi pour ma part de continuer les études. Le Collège de Madame de Staël, dans lequel je suis ma formation, propose des activités de citoyenneté très intéressantes, comme une assemblée représentative des élèves, un groupe «écologie» et dernièrement des votations en blanc. Cet établissement carougeois fait partie des institutions qui me tiennent à cœur, car j'ai grandi dans cette commune. Du reste, je profite de l'occasion pour évoquer un événement majeur qui est l'anniversaire de la création de la



Lior Papparou

ville de Carouge, il y a de cela 225 ans. Carouge, ville inventée de toutes pièces au XVIII^e siècle, se voulait, à son origine, tolérante et ouverte, offrant à chaque communauté, religieuse ou philosophique, la possibilité de s'y établir. A l'époque, les très nombreux bistros et cabarets ne portaient pas atteinte à la tranquillité des gens, et ils en étaient plutôt la marque de fabrique. Aujourd'hui, cet esprit d'accueil est toujours bien présent et chacun peut y développer avec facilité des projets culturels, sportifs et associatifs qui le motivent. Certes, tout cela est vrai, juste et bon, et pourtant, les jeunes, que je représente modestement l'espace d'un bref discours, pourraient avoir l'impression que ce seuil de tolérance a depuis longtemps été et est régulièrement dépassé. Ces jeunes ressentent de la part de leurs aînés une espèce de méfiance lorsque ces derniers décident de parsemer notre cité de moyens de contrôle limitant les espaces publics de liberté. Tout le monde comprendra ici facilement à quoi je fais

allusion: je parle bien évidemment des caméras de vidéosurveillance. Je reste convaincue qu'elles ne serviront qu'à stigmatiser la jeunesse dite délinquante et qu'en aucune manière ces caméras ne diminueront les incivilités. Pour ne pas terminer ce discours sur une note trop critique, je dirai que Carouge, ses habitants et surtout ses nouveaux citoyens ne cessent de progresser.

Nous allons très prochainement accueillir le train qui reliera Genève à ses environs, déjà de nouvelles zones limitées à 20 améliorent l'espace commun et Carouge est labellisé «Cité de l'énergie» depuis 2008. Tout cela nous permet de nous tourner vers l'avenir et de faire de notre mieux pour les générations futures.

Je vous remercie de votre écoute et vous souhaite à toutes et à tous une bonne suite. ■

Lior Papparou

13^e grande braderie carougeoise

La Ville de Carouge vous invite à découvrir des trésors cachés !

Cette année encore, la Ville de Carouge organise sa Grande Braderie. Deux jours durant, le centre de Carouge se transforme en une foire géante, soit une belle occasion pour tout un chacun de

chiner et de dénicher des objets en tout genre, et parfois surprenants aussi ! Rendez-vous les 7 et 8 mai 2011, le samedi, de 8 h à 18 h, et le dimanche, de 8 h à 17 h, dans le centre de Carouge. ■



RÈGLEMENT DE LA GRANDE BRADERIE CAROUGEOISE 2011

- La Grande Braderie est ouverte uniquement aux habitants de Carouge et aux commerçants carougeois du périmètre de la braderie.
- Chaque participant (une personne par ménage) doit s'être inscrit au préalable, soit le mercredi 13 avril de 8h à 18h (Maison Delafontaine, rue Jacques-Dalphin 24, 2^e étage) ou, les jours suivants, à la Police municipale. L'inscription est personnelle et aucune procuration n'est possible. Lors de votre inscription, vous devrez présenter une pièce d'identité (carte d'identité, passeport ou carte de séjour) ainsi qu'une facture de téléphone ou des SIG.
- L'émolument d'inscription est de 10 francs et est non remboursable.
- L'attribution des emplacements se fait par tirage au sort.
- Le formulaire d'inscription doit être conservé sur le stand durant toute la manifestation et être présenté sur demande.
- Chacun doit respecter l'emplacement de 3 mètres qui lui a été attribué.
- Chaque participant organise sa logistique, aucune infrastructure n'est mise à disposition (tente, électricité, etc.).
- Aucune installation ne doit endommager le domaine tant public que privé (trottoir, mur, immeuble, bouche d'égout, etc.).
- La vente de boissons et de nourriture est interdite sur les stands.
- Toute vente d'armes est interdite.
- Chaque participant nettoie les abords de son stand et remporte les invendus. Aucun objet ne doit être laissé sur la voie publique. Des bennes sont à disposition dans le périmètre de la braderie.
- Le stationnement dans le périmètre de la braderie est interdit. Les parkings de Sardaigne, de l'Octroi et du Centre communal sont gratuits le samedi matin et disponibles au tarif week-end autrement.
- La circulation est possible pour charger et décharger uniquement : de 8h à 9h et de 18h à 20h, le samedi, puis de 8h à 9h et de 17h à 19h, le dimanche.
- La signalisation et les barrières situées dans le périmètre ne doivent être en aucun cas déplacées. ■

Contact lors de la manifestation

Police municipale : 079 375 57 18

Renseignements :

Mairie de Carouge

022 307 89 87

www.carouge.ch

restaurants scolaires

Le vaisseau amiral des Promenades

Avec l'ouverture, en 2009, du restaurant scolaire du boulevard des Promenades – qui accueille également la cuisine centrale de production desservant les autres restaurants scolaires – la Ville de Carouge compte cinq restaurants scolaires tous labellisés

«Fourchette verte». A ce jour, ce ne sont pas moins de 600 à 650 repas qui sont quotidiennement préparés par l'équipe de Novae restauration, dirigée par le chef Bertrand Mars et son adjoint Thierry Debely dans la cuisine centrale. Elle est d'ailleurs équipée de

manière à pouvoir faire face à l'accroissement constant de la demande, puisqu'il y est possible d'y réaliser jusqu'à 1000 repas. ■

interview

«Les enfants sont ouverts à la diversité. Il suffit de la leur faire découvrir, tout en leur prouvant qu'on peut manger sainement et se régaler»

Qu'est-ce qui a changé depuis votre entrée en fonction en 2004 ?

Bertrand Mars. L'ouverture de notre nouvelle cuisine centrale de production au 18 du boulevard des Promenades dont l'agencement et l'équipement nous permettent, grâce à un doublement des effectifs, de faire face à l'augmentation régulière des repas dans d'excellentes conditions de travail. C'est important, car, ici, aucun aliment n'est traité la veille, tout est préparé le jour même, avec des produits frais, ce qui implique d'être en cuisine dès 5 heures du matin.

Et sur le plan de l'alimentation ?

Afin d'offrir une alimentation équilibrée aux enfants, tous nos menus, établis en collaboration avec une diététicienne, sont labellisés «Fourchette verte». En outre, depuis février 2010,

nous avons introduit dans chaque menu, sans augmenter le prix du repas payé par les parents, deux produits bio labellisés comme certains poissons estampillés «pêche durable» par exemple. En outre, le pain servi est toujours d'origine bio.

Comment donne-t-on envie aux enfants de manger des produits variés et équilibrés ?

D'une part, nous offrons des menus «découvertes» comme ceux réalisés dans le cadre du Nouvel-An chinois ou ceux proposés par notre personnel, à l'image d'un repas brésilien concocté par notre collaborateur polyvalent M. Martinez. D'autre part, nous mettons régulièrement sur pied des animations pour faire connaître aux enfants des aliments qu'ils n'ont



Bertrand Mars et son adjoint Thierry Debely

pas l'habitude de consommer. Nous organisons ainsi des semaines sur le miel ou les légumes racines ainsi que des activités autour du chocolat, à Pâques, et des fruits, en juin. Ces dernières sont proposées aux enfants, après 16 heures, en collaboration avec les animateurs du GIAP* et, à chaque fois, les enfants doivent mettre la main à la pâte... Et ils adorent! □

*Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire.

La patinoire de Carouge a fermé ses portes: bilan

Après trois mois d'exploitation, l'heure est au bilan. Cette année, de nouveau, le sourire est sur toutes les lèvres !

Trois mois durant, la patinoire de Carouge a vu défiler Carougeois, élèves, touristes, hockeyeurs ou patineurs en tout genre. Ce projet intergénérationnel, sportif et culturel a été, cette année encore, une grande réussite et, comme le relève Mélanie Varin (responsable de la programmation et de la communication), «une belle carte de visite en période hivernale!». Si la fréquentation de la patinoire a été exceptionnelle, les nombreuses animations proposées tout au long de ces mois n'en sont pas moins une réussite. Les utilisateurs de la patinoire ont pu profiter de hockey libre, de soirées à thème, d'une journée jeux de société, de discos sur glace, de parcs ludiques, d'ouvertures en soirée pour les entreprises et de bien d'autres animations. En outre,



une foule de démonstrations de patinage artistique et de hockey sur glace ont été organisées pour le plus grand plaisir de tout un chacun. ■



LA FRÉQUENTATION DE LA PATINOIRE EN QUELQUES CHIFFRES

- Entrées : près de 25 000
- Record d'affluence : quelque 400 personnes
- Classes carougeoises : 53
- Classes genevoises : près de 30
- Parascolaires : 1125 enfants

parcours d'accueil

Nouveaux et anciens habitants, venez découvrir, ou redécouvrir, votre ville!



INFORMATIONS PRATIQUES

Rendez-vous samedi 16 avril, 10 h, dans le hall de la Maire de Carouge, place du Marché 14. Les associations qui désirent se présenter, lors de l'apéritif, sont invitées à s'annoncer préalablement, soit par courriel à parcoursaccueil.carouge@gmail.com, soit par téléphone au 022 300 06 39.

Cette année encore, la Ville de Carouge et la Commission de l'intégration organisent des parcours d'accueil. L'occasion pour tout un chacun, nouveau venu ou ancien habitant, de découvrir ou de redécouvrir la cité sarde.

Lors d'une visite d'une heure trente environ, des amoureux de la ville de Carouge vous guideront le long de ses rues, afin de vous faire découvrir, gratuitement et sans inscription préalable, ses bâtiments publics, ses parcs et ses commerces.

Une belle manière de rencontrer des citoyens et des citoyennes de la commune – un moment de partage convivial. La visite est suivie d'un apéritif à la Maison de Quartier de Carouge. ■

100 ans, ça se fête !

Venez nombreux aux 100 ans de l'École des Pervenches, les 27 et 28 mai ! Au programme : repas des anciens élèves et des enseignants (sur inscription), lâcher de ballons, expositions, spectacles, visites de l'école, chorales, animations musicales, jeux anciens, maquillage

et stands de repas ! N'oubliez pas également de nous faire parvenir vos photos de classe. Retrouvez tous les détails à l'adresse suivante : www.1227.ch ■



Contact

Jean-Marc Richard :
jean-marc.richard@edu.ge.ch
 077 47 222 47 ou
 022 342 27 51 (le matin)

Festival du développement durable

«DD»: DE QUOI PARLE-T-ON ?

Le développement durable recouvre de nombreux sujets qui vont de la protection de la nature à une économie plus éthique, en passant par l'égalité, la santé ou les liens sociaux. Ainsi, des thèmes aussi variés que la gestion des déchets, la mobilité douce et les transports, les économies d'énergie, la santé, le rétablissement des liens entre les générations ou entre les communautés, l'alimentation, l'agriculture tant locale, bio

qu'équitable, la biodiversité, l'égalité des chances, la coopération Nord-Sud... font partie des problématiques abordées par le développement durable.

Le développement durable, c'est, finalement, promouvoir une qualité de vie pour tous qui permette à chacun de vivre dans des conditions décentes, tout en respectant les autres (d'ici ou d'ailleurs) et en prenant en compte la protection de l'environnement. ■

FESTIVAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Du 12 au 15 mai, venez découvrir les nombreuses facettes du DD ! Si vous souhaitez connaître tout le programme de cette manifestation, rendez-vous à la Mairie et procurez-vous un exemplaire de ce fascicule dans la limite des stocks disponibles. Programme également sur www.festivaldd.ch ■

énergie: projet pilote aux Acacias

Dans le cadre du label «Cité de l'énergie», obtenu en 2008, la Ville de Carouge a souhaité mettre en œuvre un programme d'incitation aux économies d'énergie pour les entreprises carougeoises.

Lors d'une semaine test, à la fin de janvier, les entreprises du 54 et du 54 bis de la route des Acacias ont été invitées à participer à une opération de réduction de la consommation d'électricité dans leurs bureaux. Pour ce faire, la Ville de Carouge leur a proposé gratuitement un miniaudit ainsi que la pose de matériel, actions réalisées en collaboration avec l'Association Terragir.

Lors d'une séance d'information, l'opération a été présentée aux res-

pensables des entreprises qui ont été également sensibilisés à la problématique de la disponibilité de l'énergie et de son utilisation dans le canton. Par ailleurs, le programme Doubléco, d'eco21 des SIG, qui s'adresse aux particuliers et aux petites entreprises, leur a été expliqué. L'inscription gratuite à ce programme, pouvant être faite en ligne par tout un chacun (www.eco21.ch), a été proposée aux participants. Pendant toute la semaine de l'opération, les collaborateurs ont été rendus attentifs aux écogestes permettant ces économies d'électricité.

Au final, neuf entreprises, totalisant 134 collaborateurs, ont été sensibilisées par cette opération.

Un projet pilote qui n'attend que d'être renouvelé ! Avis aux volontaires. ■

«Opération Doubléco», proposée par éco21, le programme d'économie d'électricité des SIG, est une action à l'échelle du canton qui vise à inciter les particuliers et les petites entreprises à diminuer leur consommation d'électricité par des écogestes simples. Pour récompenser cet engagement, une prime basée sur la diminution de la consommation annuelle réalisée sera versée aux clients énergétiquement économes. Elle viendra en déduction de la facture annuelle. Les économies sont alors doublées: une dépense évitée et une prime gagnée. Dépêchez vous: les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 juin 2011! ■

Caddie Service au Centre commercial de Carouge : *un client partage son expérience*

Paul, client de Caddie Service depuis janvier 2010, partage son expérience. Etant devenu un habitué, parce qu'il ne pouvait plus porter de paquets, il s'est déjà fait livrer 26 fois par Caddie Service !



il souhaite se faire livrer, dans la journée. Les produits frais et congelés sont placés dans des sacs isothermes et conservés au réfrigérateur jusqu'à l'heure du départ; la chaîne du froid est donc garantie.

Maintenant, faire ses courses, c'est facile avec Caddie Service!

Plus d'informations sur
www.caddie-service.ch

Êtes-vous satisfait de ce service ?

Le contact avec l'équipe a tout de suite été excellent : accueil sympathique, explications précises sur les modalités d'inscription et la manière d'optimiser la livraison. On sent également que, derrière ce personnel, il y a une organisation : équipement informatique, vélos en suffisance pour livrer au plus tôt. Il faut aussi mettre en évidence la disponibilité du personnel d'accueil et de livraison pour satisfaire des livraisons immédiates ou différées, selon nos besoins.

Quel est, pour vous, le principal avantage de ce service ?

Nous délivrer du port des sacs,

diminuer nos frais d'essence et de parking ainsi que contribuer à une diminution de la pollution engendrée par un déplacement sur une très courte distance (moteur froid et courte distance = pollution maximale).

La dernière initiative, qui consiste à offrir la gratuité de ce service aux détenteurs d'un abonnement annuel unireso, constitue un attrait non négligeable.

Qu'est-ce qui pourrait être amélioré ?

Peut-être des sièges supplémentaires pour que tout le personnel puisse s'asseoir !

Un autre commentaire ?

Je remercie les personnes de Caddie Service du Centre commercial de Carouge pour leur très grande amabilité et le sérieux avec lequel elles accomplissent ce travail. Je souhaite longue vie à ce service !

Caddie Service, comment ça marche ?

Le client se rend au Centre commercial de Carouge (avenue Cardinal-Mermillod 36) où il fait ses achats et se procure, au kiosque Coop, un bon d'une valeur de 5 francs (gratuit pour les abonnés annuels unireso). Il remet le bon et ses courses au comptoir Caddie Service et fixe la demi-heure à laquelle

quizz *Testez vos connaissances sur le DD !*



A) Avec 650 canettes récupérées, on peut fabriquer...

- UNE TROTTINETTE
- UN VÉLO
- UNE MACHINE À LAVER

B) Quelle est la température idéale d'une pièce de vie occupée ?

- 22° C
- 19° C
- 16° C

*Réponse A : un vélo
Réponse B : 19° C pour une pièce de vie, 16 à 17° C pour une chambre à coucher. Diminuer de 1° C son thermostat fait économiser 7% sur sa facture d'énergie.*

carougeroule

Une entreprise d'insertion à votre service

Du 2 mai au 23 octobre 2011, vous pourrez de nouveau emprunter gratuitement un vélo ou un vélo à assistance électrique (VAE) aux Tours de Carouge.

Pour accélérer la procédure de remise d'un vélo ou d'un vélo électrique, vous aurez désormais la possibilité de souscrire une carte de fidélité.

Carougeroule n'est pas seulement un service de location et de prêt de vélos, c'est aussi une entreprise sociale qui propose un programme de réinsertion à différents publics, notamment aux requérants d'asile et aux chômeurs. Plus de 150 personnes peuvent ainsi participer, chaque année, aux différents stages organisés par l'association, dans divers secteurs : accueil à la clientèle, atelier mécanique, service

logistique ou administration. Ils contribuent ainsi au développement des prestations de l'association, à renforcer leurs compétences et à en acquérir de nouvelles. Une quinzaine de personnes sont affectées au site de Carougeroule. Tous les collaborateurs et les collaboratrices de Carougeroule se réjouissent de vous accueillir aux Tours de Carouge, dès le 2 mai 2011. ■

Carougeroule : comment emprunter un vélo ?

VÉLOS CLASSIQUES

- Gratuité pour 4 heures et possibilité de ramener le vélo sur n'importe quel site de Genèvevroule, y compris dans la nouvelle arcade de la Terrassière, qui a ouvert ses portes au printemps 2010.
- Présenter une pièce d'identité valable.
- Laisser une caution de 20 francs.
- Accepter les conditions générales et signer le contrat.

VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

- Gratuité pour la journée (retour obligatoire sur le site Carougeroule le jour de l'emprunt)
- Présenter une pièce d'identité valable
- Laisser une caution de 100 francs
- Accepter les conditions générales et signer le contrat

Pour plus d'informations

www.genevroule.ch

Carougeroule

Fontaine des Tours
Du 2 mai au 23 octobre 2010
Ouvert tous les jours : 9 h à 19 h

les brèves



Place aux lunettes de soleil !

L'été approche ! La piscine des Pervenches va fermer ses portes le jeudi 26 mai à 20 h 30. Rendez-vous à la piscine de la Fontenette dès le samedi 28 mai pour une nouvelle saison estivale !

Initiez-vous à l'histoire de Carouge !

Dans le cadre de son 225^e anniversaire, la Ville de Carouge vous propose d'acquérir le DVD intitulé *Carouge, une ville inventée au XVIII^e siècle*, de Christiane Kolla. Une magnifique occasion de découvrir la formation de votre ville. DVD disponible au Musée de Carouge, à 15 francs.

Levée des déchets

La Ville de Carouge informe sa population que la déchetterie communale sera fermée les vendredi 22 avril (Vendredi-Saint), lundi 25 avril (Pâques), jeudi 2 juin (Ascension) et lundi 13 juin (Pentecôte). Il n'y aura pas non plus de levée des déchets ces jours-là. Merci de votre compréhension.

Passeport-Vacances

Le Passeport-Vacances invite les jeunes de 10 à 15 ans à satisfaire leur curiosité grâce à une large palette d'activités enrichissantes. Rendez-vous à la Mairie de Carouge, du 13 au 20 avril, dès 14h, pour vous le procurer ! Attention, il est uniquement destiné aux jeunes nés entre 1996 et 2001 ! Prix: 60 francs.

Conseil municipal du 20 janvier 2011

UNE MOTION SUR LA TAMBOURINE ENFLAMME LE CONSEIL MUNICIPAL

La proposition du Conseil administratif sur le plan de coordination des aménagements du secteur sportif de la Fontenette ayant été retirée de l'ordre du jour, ce dernier ne comportait plus que l'ouverture d'un crédit d'étude relatif à l'adaptation et à la mise en conformité de la dalle de couverture du parking Vibert. La séance aurait donc dû être plutôt courte. C'était compter sans la motion, déposée par l'Alternative et soutenue par le PDC et certains radicaux, demandant de «surseoir à la densification du périmètre de la Tambourine et d'engager de vraies négociations avec l'association des habitants».

Au centre des débats, l'audition du conseiller administratif et maire, Marc Nobs, du 10 décembre 2010 par la Commission des travaux du Grand Conseil chargée d'examiner le crédit de 51 millions destiné à la construction d'un bâtiment HEG à Batelle, prévue dans le PLQ de 2006, mais à laquelle le Conseil municipal s'est, dès 2008, opposé, tout comme le Conseil administratif, en raison des bâtiments déjà réalisés à la Tambourine. Une position que, selon certains élus, Marc Nobs n'aurait pas suffisamment défendue. «En conséquence, ont souligné le PDC Bertrand

Buchs et le Vert Alain Walder, faute d'opposition ferme de Carouge, la Commission du Grand Conseil a préavisé favorablement la demande de crédit sans que les réserves de la Commune aient été prises en compte.»

DES EXPLICATIONS JUGÉES INSATISFAISANTES

Face à ces critiques, Marc Nobs a rappelé que, lors de son audition, deux questions lui avaient été posées. «A la première qui concernait la position des autorités carougeoises sur ce dossier, j'ai répondu, a-t-il précisé, que «le Conseil municipal avait mandaté l'exécutif pour souligner qu'il était hors de question de construire quelque bâtiment que ce soit sur cette parcelle de Batelle tant que la Commune n'avait pas entre ses mains le nouveau plan localisé de quartier révisé». A la seconde question relative aux raisons pour lesquelles le Conseil municipal avait préavisé favorablement par deux fois l'autorisation de construire l'immeuble controversé, j'ai simplement expliqué que les préavis favorables donnés découlaient du fait que la Commune n'a pas les moyens légaux de s'opposer à une construction qui fait partie d'un plan localisé de quartier qui a été voté. Le Conseil administratif, a-t-il conclu, est tenu de respecter la loi cantonale sur les constructions, et c'est ce qu'il a fait.»

Son intervention n'a pas convaincu les élus qui ont accepté cette motion par 23 oui et 6 abstentions. Ils ont également décidé de convoquer une réunion du bureau du Conseil municipal, en fin de séance, afin qu'il rédige et envoie une lettre au président du Grand Conseil. Un courrier dans lequel le Conseil municipal rappelle «sa ferme opposition à toute construction dans ce périmètre tant qu'un nouveau PLQ n'a pas été voté» et demande le report immédiat du vote de ce crédit prévu lors de la séance du Grand Conseil du lendemain. A noter que, à la suite de ce courrier, la demande de crédit a été retirée de l'ordre du jour du Grand Conseil.

AUTRES VOTES ET DÉCISIONS PRISES LORS DE LA SÉANCE

La conseillère administrative Jeannine de Haller a informé le Conseil municipal de la décision de la Commission des beaux-arts de soutenir la création cinématographique par une nouvelle ligne budgétaire d'un montant de 40 000 francs qui sera inscrite dans le budget 2012. Dans ce contexte, a-t-elle précisé, «la commission a également décidé d'attribuer une subvention de 9000 francs, en 2011 déjà, au court métrage de fiction «Tant pis pour le chocolat» réalisé par le Carougeois Pierre Morath».



soirée des 18 ans



→ DÉTACHEZ LA PAGE CENTRALE
ET CONSERVEZ LE POSTER
DE LA MOSAÏQUE DES CAROUGEIS!





carouge!



soirée des 18 ans



Le Conseil municipal a accepté à l'unanimité la proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de 270 000 francs pour l'adaptation et la mise en conformité des struc-

tures porteuses et de la dalle de couverture du parking Vibert. La situation, bien que sous contrôle, requiert en effet des mesures urgentes, le Conseil administratif ayant déjà dû demander, au prin-

temps 2010, à la Direction générale de la mobilité d'interdire à cet endroit la circulation des véhicules de plus de 16 tonnes. ■

Conseil municipal du 17 février 2011

FONTENETTE ET ÎLOT DES MENUISIERS, L'URBANISME AU CENTRE DES DÉBATS

Le Conseil municipal a consacré l'essentiel de ses débats au crédit d'étude du plan de coordination de la zone de la Fontenette et au PLQ de l'îlot des Menuisiers, mais également au rappel des motions restées sans réponse, notamment celle demandant la suppression échelonnée de la taxe professionnelle déposée par les partis de l'Entente et la motion de l'Alternative sur l'analyse des mandats attribués par la Ville de Carouge à des tiers. La première a été rejetée, tandis que la seconde n'a pas donné lieu à un vote.

PLAN DE COORDINATION DE LA FONTENETTE

Pour mémoire, le plan directeur de quartier (PDQ) de la zone de la Fontenette étant concerné au premier chef par le passage du CEVA, ce plan avait été mis entre parenthèses à la suite de l'opposition de la Ville de Carouge formulée dans le cadre de la pro-

cédures d'approbation des plans du CEVA. Après les accords, passés en 2008 entre le Canton et la Commune et prévoyant que le Canton s'engageait à céder à la Ville de Carouge les terrains occupés par la fourrière et l'Office cantonal des automobiles et de la navigation, le Conseil municipal avait, le 24 février 2009, demandé qu'un plan de coordination intégrant les nouvelles parcelles et prenant en compte le passage du CEVA soit réalisé sur la base d'un diagnostic général des installations sportives.

Le Conseil municipal ayant décidé, en mars 2010, qu'il ne s'agissait pas de refaire une nouvelle étude, mais de demander à l'équipe pluridisciplinaire déjà mandatée de compléter le travail accompli, le tout avait été renvoyé une nouvelle fois en Commission de l'urbanisme. Amendée sur plusieurs points (intégration d'un plan énergétique et établissement de plusieurs scénarios dans le temps dans le nouveau cahier des charges remis

aux mandataires), cette délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de 303 000 francs a finalement été acceptée par 24 oui, 2 non et 3 abstentions.

PLQ DE L'ÎLOT DES MENUISIERS

En revanche, la proposition du Conseil administratif concernant le plan localisé de quartier de l'îlot des Menuisiers a été renvoyé en Commission d'urbanisme par 16 voix contre 11 et 1 abstention. Et ce, bien que le conseiller administratif et maire ait souligné que ce PLQ «était en conformité avec le Plan directeur communal et la mise en œuvre du Plan guide Carouge-Est». Le Conseil municipal, emmené par les élus de l'Alternative et du PDC, n'a pas moins estimé qu'il lui fallait davantage de temps et d'éléments avant de pouvoir préavisier le PLQ présenté par le Canton, en y intégrant, le cas échéant, un certain nombre de réserves. «Ce qui est important, a résumé le PDC Bertrand Buchs, c'est de

pouvoir donner un avis unanime, un signe politique fort, afin de ne pas retomber dans les problèmes d'urbanisation de la Tambourine. Pour cela, nous avons besoin de temps pour nous mettre d'accord, et ce ne sont pas aux fonctionnaires de l'Etat de nous dicter la politique de développement que nous voulons pour Carouge.»

AUTRES VOTES ET DÉCISIONS PRISES LORS DE LA SÉANCE

Le Conseil municipal a accepté à l'unanimité la proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de

construction de 30 000 francs pour l'aménagement complémentaire des locaux du Centre d'action sociale et de santé du 9 de la rue des Allobroges, géré par l'Hospice général (CASS et Fondation des services d'aide et de soins à domicile). Préférant ne pas abattre ses cartes avant le vote du Grand Conseil sur la question, le Conseil municipal a, par ailleurs, refusé par 15 voix et 14 abstentions la motion «Pour une suppression échelonnée de la taxe professionnelle», qui avait été préavisée favorablement en Commission des finances par 6 voix contre 5.

Les conseillers municipaux ont également accepté, par 18 oui contre 3 non et 8 abstentions, la motion «Pour que Carouge rejoigne le réseau mondial de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) des villes amies des aînés». Celle-ci demande notamment au Conseil administratif «d'étudier la possibilité d'adhérer au plus vite à ce réseau», comme l'a déjà fait la Ville de Genève, et «de tenir compte des recommandations contenues dans le guide édité à cette occasion par l'OMS pour tout nouvel aménagement et/ou service communal.» ■



PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 19 avril et
jeudi 12 mai 2011, à 18h30.

Maison Delafontaine
Rue Jacques-Dalphin 24,
2^e étage

Séances ouvertes au public



Stéphanie LAMMAR est la candidate du Parti socialiste carougeois à l'élection au Conseil administratif



Jeannine de HALLER, Stéphanie LAMMAR et Nicolas WALDER

UNE CANDIDATE ENGAGÉE

Agée de 31 ans, Stéphanie Lammar siège depuis 2003 au Conseil municipal de Carouge où elle a été brillamment réélue en 2007.

Elle en est la présidente depuis le 1^{er} juin 2010.

Jeunesse et expérience n'ont rien de contradictoire avec Stéphanie Lammar: avocate, spécialisée dans le droit du travail, juge suppléante au Tribunal pénal, membre du comité de l'Asloca et du comité du Parti socialiste genevois, entre autres.

UNE CANDIDATE AU SERVICE DES CAROUGEIS

Membre de l'Association des locataires de Carouge, du Conseil des femmes, de nombreuses associations carougeoises, participant activement aux préparatifs du 225^e anniversaire de Carouge.

Active et à l'écoute, Stéphanie Lammar est la force qui saura mettre en œuvre, au Conseil administratif, une politique en faveur des Carougeoises et des Carougeois.

UNE ENFANT DE CAROUGE

Stéphanie Lammar a toujours habité la commune et est particulièrement attachée à sa ville. Dans sa vision, Carouge doit se développer, tout en conservant cette atmosphère populaire et chaleureuse. C'est la qualité de vie des Carougeoises et des Carougeois qui doit être conservée et améliorée.

Avec Jeannine de Haller et Nicolas Walder, Stéphanie Lammar forme l'équipe candidate au Conseil administratif.

**ENSEMBLE AU CONSEIL ADMINISTRATIF,
VOTEZ COMPACT LE 17 AVRIL ! ■**

De la parole aux actes Les Radicaux.

Marc Nobs, conseiller administratif sortant, maire à quatre reprises, Carougeois passionné par sa ville, souhaite renouveler, sous notre bannière «PLR LES RADICAUX» une ultime législature au service des Carougeoises et des Carougeois. Elu en 1999, il devient responsable des Finances, la dette communale avoisinait les 90 millions, douze ans après et grâce à une saine gestion, celle-ci est estimée, pour cette fin d'année 2011, à environ 18 millions.

Il y a quatre ans, il a choisi le département de l'aménagement, jusqu'ici entre les mains socialistes. Dès la fin de l'année 2007, le choix est fait de procéder à des aménagements dits de «façade à façade» en zone de rencontre sur l'ensemble du plan de site du Vieux-Carouge.

Conscient qu'il ne plaira pas à tout le monde, Marc Nobs assume ce choix difficile et peu porteur.

Il considère que c'est le bon moyen de partager l'Espace public entre les divers usagers et, d'une manière pédagogique et «naturelle», d'aboutir sur certains secteurs à des zones piétonnes.

Il représente également la Ville de Carouge dans les projets CEVA et PAV, deux des enjeux importants de la future législature.

En charge aussi des Constructions et en collaboration avec l'ensemble de l'administration, ce service a mis à la disposition de la population, entre autres, le centre de production et le restaurant scolaire des Promenades, la Maison de Quartier et l'EVE des Grands-Hutins ainsi que l'espace de Grange-Collomb.

Le sport, ses associations et ses infrastructures, font aussi partie de ses responsabilités. En lui accordant votre confiance pour cette future législature, vous lui permettrez de poursuivre le développement des activités sportives pour tous sur notre territoire. Ce choix est limpide, «plus de sport et plus de santé!».

L'Entente présente aux élections administratives Marc Nobs et Jean-Pierre Aebi. Nos deux candidats ont assuré leur précédent mandat dans des conditions difficiles avec un Conseil municipal fortement marqué à gauche et, malgré cela, ils ont pu porter nos idées et en réaliser de nombreuses.

Aidez-nous en votant «Entente» pour ne pas laisser dériver notre belle ville de Carouge vers des abîmes irrémédiables. ■



RÉÉLIRE JEANNINE DE HALLER, UN BILAN IMPRESSIONNANT, UNE VALEUR SÛRE !

Au Conseil administratif depuis huit ans, Jeannine de Haller présente un bilan impressionnant dans les secteurs qu'elle dirige. La preuve par les actes !

DOMAINE SOCIAL

Réalisation et programmation des crèches des Grands-Hutins et des Epinettes, création d'un guichet unique pour l'information et l'accueil de la petite enfance, ouverture d'un nouveau restaurant scolaire, élaboration d'une convention collective et d'un contrat-cadre pour le personnel de la petite enfance; renforcement du Projets Emploi Jeunes, ouverture de la Maison de Quartier des Grands-Hutins; accueil et financement de formations pour les femmes immigrées et de cours de langue pour étrangers, parcours d'accueil pour les nouveaux habitants, rencontres citoyennes avec les nouveaux votants; augmentation des dotations et des soutiens pour les activités des aînés; gratuité des obsèques.

GESTION DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Révision réussie du statut du personnel; développement du suivi et de la formation continue des collaborateurs; accroissement du nombre de places d'apprentissage.

DOMAINE CULTUREL

Renaissance et succès du cinéma Bio; augmentation des dotations pour les théâtres Carougeois; consolidation du Parcours Céramique; Printemps carougeois diversifié, séduisant et accessible; musée proche de la population; bibliothèques ouvertes plus souvent et décentralisées.

Qui dit mieux ? A droite comme à gauche, elle est reconnue pour son sérieux, sa loyauté, son réalisme.

Jeannine de Haller, c'est la politique sans la magouille, c'est l'efficacité avec du cœur, c'est une conviction avec de l'écoute. Il est essentiel, pour Carouge, de la réélire au Conseil administratif. ■



Votez une équipe soudée, efficace et enthousiaste
Jeannine de Haller
Stéphanie Lammar
Nicolas Walder



Jeannine de HALLER, Nicolas WALDER et Stéphanie LAMMAR

LES VERTS AU CŒUR D'UNE ALTERNATIVE UNIE - VOTEZ COMPACT !

Les Verts carougeois s'engagent avec l'Alternative pour une nouvelle majorité au Conseil administratif. Ils présentent une liste unie, le 17 avril 2011, afin de transformer Carouge en une ville plus écologique, plus sociale, plus culturelle, plus humaine. Le candidat Vert, Nicolas Walder est élu depuis 2007 au Conseil municipal de Carouge, dont il a assuré la présidence en 2009. Directeur de Genève-roule, institution favorisant l'insertion socio-professionnelle et engagée dans la promotion de la mobilité douce, il préside également le conseil de la Fondation carougeoise pour le logement des personnes âgées qui gère, entre autres, l'EMS Les Pervenches. Il est détenteur d'une double formation en sociologie de l'Université de Genève et en hôtellerie de l'Ecole hôtelière de Lausanne.

Nicolas Walder souhaite travailler au service de la population, afin de mettre en place des politiques concrètes et efficaces permettant de débloquer des dossiers vitaux pour l'avenir de Carouge. La population demande des résultats en matière de création de places de crèche, de réduction du trafic de transit, de création de zones piétonnes, de construction de logements à loyers raisonnables, de développement d'espaces verts ou encore de mise en place d'aménagements urbains conviviaux pour l'ensemble de la population, y compris les personnes âgées et les adolescents.

Nicolas Walder s'engage à s'attaquer aux défis liés à l'insécurité par une approche basée sur la proximité et la présence physique renforcée et «à pied» de représentants de l'autorité. Pour lui, «une réappropriation de l'espace public par les Carougeoises et les Carougeois, grâce à une concertation et à une implication large de la population, est la clé pour une sécurité durable». ■

À PROPOS DE VIDÉOSURVEILLANCE...

Après des mois de palabres, après de multiples séances de la Commission de la sécurité, le projet de notre conseiller administratif, Jean-Pierre Aebi, d'installer une vidéosurveillance a, comme vous le savez, abouti, avec un vote du Conseil municipal en sa faveur.

Les événements qui se sont déroulés depuis, incendies volontaires, déprédations, incivilités de toutes sortes, jamais poursuivies ou punies et à l'origine de nombreuses pétitions, penchent malheureusement pour dire que ce vote positif était le bienvenu.

Les personnes lésées par ces exactions commises en toute impunité, comme les contribuables de notre commune, étant en droit de connaître le suivi de ce vote, nous tenons à vous donner les précisions suivantes.

- Notre conseiller administratif, délégué à la Sécurité, n'a bien évidemment pas baissé les bras, mais a dû faire front à diverses contraintes liées à l'application d'une telle mesure.
- Chargé de ce dossier, il a bien entendu suivi toutes les procédures édictées par une telle action.
- Finalement, fort de la mission que le Conseil municipal, dans sa majorité, lui a accordée, il s'est attelé à résoudre les divers problèmes liés à une telle application.

Comme il s'y était engagé, notre conseiller administratif est venu devant la Commission des règlements, afin de lui présenter une série de directives. Celles-ci parfaitement calquées sur les lois en vigueur édictées dans ce domaine, la discussion a essentiellement porté sur sa légitimité.

En conclusion, il ne reste plus qu'à notre conseiller administratif, Jean-Pierre Aebi, appuyé par une majorité du Conseil municipal, d'installer ces caméras et, ainsi, de répondre de manière concrète à l'attente d'une très grande majorité de Carougeoises et de Carougeois, qui en ont assez des incivilités jamais punies qui leur pourrissent l'existence.

LE 17 AVRIL PROCHAIN, VOTEZ L'ENTENTE ! JEAN-PIERRE AEBI ET MARC NOBS ! ■



MERCI DE VOTRE CONFIANCE !

Après quatre ans d'engagement pour la commune, vous nous avez fait confiance pour la prochaine législature. C'est donc un grand merci que nous vous transmettons. Nous allons poursuivre sur cet élan et défendre encore et encore la population carougeoise dans le développement de notre commune.

Nous vous rappelons que nous nous sommes engagés à défendre les domaines suivants.

SÉCURITÉ

Les DC demandent, après la pose de caméras, une police municipale présente 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

MOBILITÉ

Les DC s'engagent pour que des parkings en sous-sol soient construits et que le système des macarons soit mis en place.

ENVIRONNEMENT

Les DC s'engagent à améliorer les infrastructures.

AÎNÉS

Les DC demandent qu'une structure d'aide aux aînés soit mise en place dans la commune.

SPORT

Les DC demandent une vraie politique sportive et une reconnaissance du travail des bénévoles.

URBANISME

Les DC poursuivront leur engagement pour un meilleur aménagement du quartier de la Tambourine.

PETITE ENFANCE

Les DC s'engagent pour créer une place de crèche ou d'accueil de jour pour chaque petit Carougeois et mettre sur pied une fondation de droit privé pour la petite enfance.

FAMILLES

Les DC s'engagent à améliorer le quotidien des familles monoparentales.

Sur tous ces points, nous ferons des propositions concrètes et espérons que nous serons suivis par les différents partis représentés dans notre commune. C'est notre engagement pour votre bien-être, car les familles, c'est Vous, c'est Nous. ■

Les démocrates-chrétiens
<http://pdccarouge.blog.tdg.ch/>



LA ROUE TOURNE !

Ça y est. Comme «d'hab» on ne va pas se faire des copains, mais, comme le veut la coutume, si ça vient de l'UDC, ça fait débat. Alors, parlons-en !

Ras-le-bol de se faire bousculer, marre de se faire écraser les pieds, plein la cafetière de se faire insulter, sortez les ridelles, ça déborde !

Vous m'avez bien compris ? Nous parlons des cyclistes !

Depuis le temps que les vélos envahissent nos rues, pour mon plus grand plaisir, mais qui, à ma grande déception, pour la majorité d'entre eux, ne respectent pas les règles élémentaires de circulation.

Ça roule sur le trottoir, ça remonte les voies de bus (là où c'est interdit), ça crame les feux de signalisation à tour de bras, en vous frôlant sur les passages piétons ! Et ne vous avisez pas de faire la moindre remarque, sinon vous avez droit à un chapelet d'insultes et au céléberrissime doigt d'honneur, toujours autant à la mode !

Alors oui, crevons l'abcès ! Et, pour cela, je ne vois que le portemonnaie pour faire réagir.

Il serait judicieux de mettre les infractions LCR aux mêmes tarifs que les voitures. Pourquoi un vélo, grillant un feu ne serait-il pas puni, comme une voiture ? C'est l'individu qui commet la faute, non le véhicule !

Les vélos ne paient pas d'essence (super), rien pour le parking (bravo), les assurances, c'est de la rigolade (tant mieux). Alors, avec tout cet argent économisé, les contrevenants doivent avoir de quoi payer les infractions.

L'UDC a toujours été pour l'égalité devant la loi, quel plus bel exemple d'équité que d'aligner sur le même plan le type d'infraction, sans se soucier par quel moyen elle a été commise. Punissons l'auteur par son acte et vous verrez les cyclistes devenir plus respectueux de leur environnement humanoïde. Mais, pour y arriver, il faudrait aussi permettre aux gendarmes d'agir, plutôt que de rester assis en voiture comme de simples spectateurs impuissants face à cette déferlante d'incivilités !

Votez UDC, pensez UDC et agissez en UDC. ■

Michel Baud, président
udc.carouge@orangemail.ch

danse en famille

*Un atelier de danse pour parent et enfant, dimanche
10 avril, de 10h à 12h, à la Maison de Quartier de Carouge*



Les ateliers Danse en famille reviennent ! A l'origine animés par la Compagnie 7273, sur une idée de Juan Eduardo López, ce sont aujourd'hui les chorégraphes Prisca Harsch et Pascal Gravat de la Compagnie Quivala qui mèneront ces ateliers.

Le principe est simple : chaque parent (oncle, tante, grand-parent), vient avec son enfant, afin d'explorer ensemble, le temps d'une matinée, le mouvement.

Toucher, porter, enlacer, danser dans un cadre artistique sous la direction de professionnels sont autant d'actions qui permettent de tisser des liens nouveaux entre l'enfant et l'adulte.

Au travers de cette expérience sensitive et intergénérationnelle, la créativité de chacun rencontre celle de l'autre dans la danse.

INFOS PRATIQUES

- 1 enfant (de 4 à 12 ans) = 1 parent (dès 18 ans).
- Dimanche matin, de 10 h à 12 h.
- Maison de Quartier de Carouge, rue de la Tambourine 3.
- Prévoir une tenue de sport et une collation.
- Le nombre d'inscriptions étant limité, nous vous recommandons de vous inscrire le plus rapidement possible.

COMMENT S'INSCRIRE ?

La participation à un atelier Danse en famille est de 5 francs par personne. Qui seront collectés à votre venue à l'atelier. ■

Les inscriptions sont aussi acceptées par internet :

www.carouge.ch → Evénements
ou
communication@carouge.ch

Informations complémentaires :

022 307 89 87

Organisation en collaboration avec
Danse Plus cellule de médiation. ■

Printemps Carougeois 2011

Carouge, «du visible à l'invisible»



Michel Corboz

Il est grand temps de divulguer le programme du 47^e Printemps Carougeois qui fait honneur, cette année, aux 225 ans de Carouge. Du 13 mai au 13 juin, la ville se met en scène, se découvre de manière insolite et se dévoile subtilement. La ville vous suggère son invisible et elle se réjouit que vous l'admirez.

Pour commencer en toute beauté, une attraction aérienne inédite de grande envergure, intégrant prouesses, arts plastiques et musique, se tiendra sur la place de Sardaigne, vendredi 13 mai, à 20 h. Une machine céleste pour un septette de tambours volants, *Mobile-Homme*. Epoustouffant.

Le musée montrera le projet Praille-Acacias-Vernets permettant de se faire une idée de ce que représente le développement de ce nouveau «morceau» de ville qui nous attend. Aux Halles de la Fonderie, les artistes Pascale Favre et Thomas Schunke proposeront un travail où, à l'instar de la construction et du développement d'une ville, les couches, les strates

seront visibles, les entrées multiples, les liens susceptibles d'être activés et de rendre l'invisible visible à travers le dessin sur papier ou in situ, la maquette, l'installation et le son. L'Association Espèces d'Espaces interviendra autour de la place du Marché avec une installation pleine de poésie qui met en valeur des métiers aujourd'hui disparus.

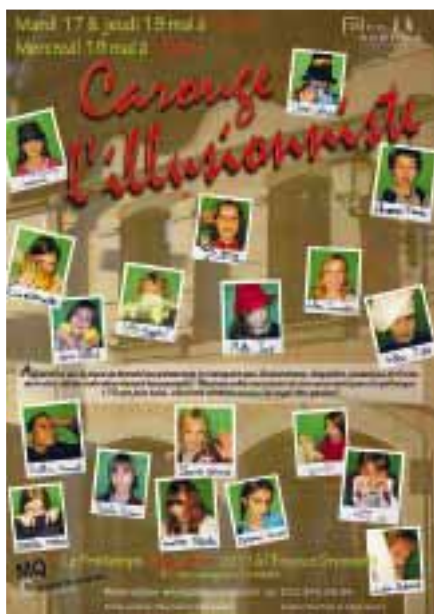
Ensuite, Carouge invite la population à d'agréables moments de musique avec L'Ensemble Vocal de Lausanne, dirigé par Michel Corboz, samedi 14 mai, à 20 h 30, à l'église Sainte-Croix, puis avec le Quatuor Mosaïques, dimanche 15 mai, à 16 h, au Théâtre de Carouge. Immanquable, d'autant que les places vous sont offertes, mais veillez à les réserver.



Il y aura également la projection en plein air de *Metropolis*, dessin animé puissant, doté d'une animation et de décors ahurissants réalisé par Rintaro, l'auteur notamment d'*Albator*. Et ce sera sur la place du Marché, dimanche 15 mai, à 21 h.

Deux créations théâtrales compléteront la programmation de ce Printemps Carougeois. La Compagnie Palcosenico a créé Carouge *l'illusionniste* qui sera joué trois fois à l'Espace Grosselin, les 17, 18 et 19 mai. La Bibliothèque de Carouge accueille la Compagnie Carnets de Voyages dans une création toute spéciale. Une conteuse et voyageuse, Guylaine Kasza et une violoncelliste, Gaëlle Branthomme, se métamorphosent en guides, le temps d'un spectacle intitulé *Les villes invisibles, voyage insolite!* En mots et en musique, les deux exploratrices convieront le public à un voyage singulier à travers les villes qu'elles ont traversées un jour, dans un rêve, dans un conte, dans un livre. Un spectacle à découvrir en famille dès 7 ans, dans la petite salle du Théâtre de Carouge, samedi 21 mai, à 16 h.

Sur le mode d'une flashmob, vous pourrez participer à une chorégraphie rappelant les pas de danse du XVIII^e. Rendez-vous samedi 21 mai à 11 h sur la place du Marché. La chorégraphie sera d'abord visible sur www.carouge.ch et sur notre page Facebook, Carouge officiel, si vous désirez



L'affiche du spectacle "l'illusionniste"

répéter dans l'intimité de votre salon ! Les 20, 21 et 22 mai, sur le coup de 21 heures, le projet Carouge, villes invisibles, (*lire en page 10*) prend enfin forme, après de longs mois de préparation. Un parcours au cœur de Carouge pour déguster une ville autrement. Un événement aux multiples facettes reposant sur un travail d'identité tant historique que culturelle de la ville. Et ce sur la place de Sardaigne.

Tout a une fin, et c'est à la Bibliothèque que vous pourrez vous offrir un dernier voyage où, pendant

trois jours, vous découvrirez une ville lointaine et pourtant toute proche. A travers ses jardins secrets, ses maisons anciennes ou ses constructions plus récentes, ses innombrables bistrotts et ses places ombragées, la ville saura se dévoiler pour mieux vous séduire. Visites et promenades dans la cité sarde rythmeront les journées pour nous offrir un terrain d'expériences littéraires. Et, dans ces rues pourtant déjà maintes fois traversées, surprises et découvertes seront au rendez-vous. Les carnets deviendront alors les complices auxquels vous confierez votre dépaysement... Un atelier d'écriture animé par Naël Lafer, les 11, 12 et 13 juin, de 10 h à 17 h. ■



Guylaine Kasza

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Le programme détaillé de toutes les festivités de ce Printemps Carougeois 2011 vous sera déposé dans vos boîtes aux lettres à la mi-avril.

A l'occasion des festivités du 225^e de la ville de Carouge, entrée libre à toutes les expositions, aux spectacles et aux concerts. Profitez-en, venez nombreux ! Pour les concerts de L'Ensemble Vocal de Lausanne (14 mai) et du Quatuor Mosaïques (15 mai), il est vivement recommandé de réserver sa place dès le 15 avril : par téléphone au 022 307 89 75 par internet sur www.carouge.ch

Les places réservées peuvent ensuite être retirées à la réception de la Maire de Carouge, du 9 au 13 mai, de 8h à 12h et de 14h à 17h, sur le lieu du concert une heure avant le début de la représentation.

Attention : les places réservées qui ne seront pas retirées trente minutes avant le début du concert seront perdues.

Les portes ouvrent environ trente minutes avant le début du concert.

Places non numérotées.

**Réservation 022 307 89 75
(dès le 15 avril)**

Information 022 307 89 87

Avec le soutien de

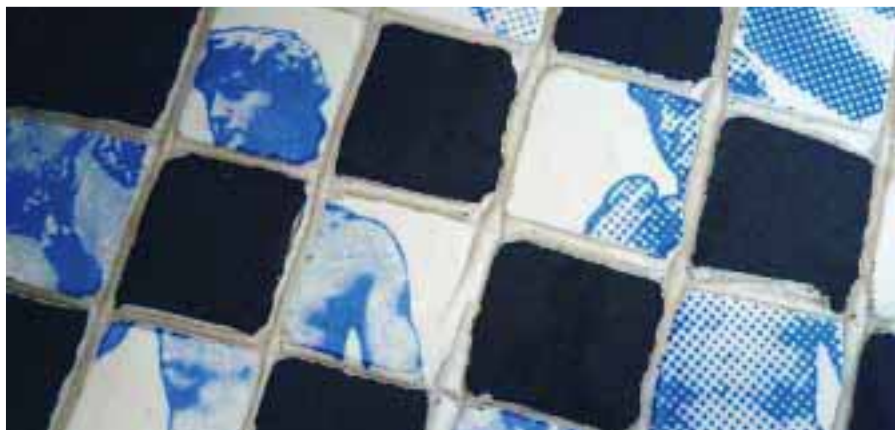


Brodbeck - Roulet

la Fondation Bruckner joue la carte de la visibilité

Après une année de suivi de chantier et de déménagement, la Fondation Bruckner peut reprendre sa programmation régulière – qui consiste, outre les résidences d'artistes, en l'organisation d'événements autour de la céramique. Il s'agit, sur une base saisonnière, de présentations de résidents ou de stages organisés, pour l'essentiel, autour de thèmes spécifiques liés à des techniques de travail. Ces derniers sont destinés à un public de céramistes professionnels ou d'amateurs confirmés. La fondation organise également le Parcours Céramique Carougeois, biennale internationale de céramique (du 1^{er} au 9 octobre 2011). Elle œuvre à favoriser les rencontres, les échanges et les réflexions sur un média repoussant toujours plus loin ses limites techniques et les frontières entre les domaines artistiques.

Dans le but d'inviter les Carougeois à découvrir ses activités et son mode de fonctionnement, la fondation s'inscrit dans la programmation du Printemps



Mosaïque de François Ruegg

Carougeois 2011 en jouant la carte de la visibilité: les portes de ses ateliers seront ouvertes au public le samedi 21 mai, de 14 h à 17 h. L'après-midi sera animé par la présentation d'un projet de céramique architecturale mené par Aline Rochat et Sabrina Buemi, travaillant au décor d'immeubles sur le thème des éléments naturels. En parallèle, un stage de sérigraphie sur porcelaine sera donné par François Ruegg, dont une pièce a été acquise par la Ville de Carouge et est visible à la Bibliothèque.

D'ici là, dans le courant du mois d'avril, le travail des artistes résidant à la Fondation Bruckner sera présenté lors d'une soirée spéciale durant laquelle Marc Cotting (bourse Bruckner 2010, lire *Carouge !* N° 43) pourra nous montrer son œuvre, de même que Robert F. Lyon et Jérôme Blanc, céramiste et tourneur sur bois, qui sont sur un projet mariant céramique et bois. ■

Sophie Wirth Brentini

À VENIR

Soirée de présentation de résidents (date à confirmer), entrée libre :

Marc Cotting, Robert F. Lyon (E.-U.) et Jérôme Blanc.

Printemps Carougeois 2011, 21 mai 2011, entrée libre :

14 h – 17 h : Atelier portes ouvertes.
14 h Présentation : Aline Rochat et Sabrina Buemi, céramique architecturale.

Dimanche 21 et lundi 22 mai, workshop donné par François Ruegg

Sur inscription (céramistes ou amateurs confirmés).

FONDATION BRUCKNER

Chemin de Grange-Collomb 38
Case postale 1429
1227 Carouge
022 300 07 18
www.ceramique-bruckner.ch

participez au **concours littéraire**

2011 *Bibliothèques de Carouge*

Pour sa 14^e édition, le Concours littéraire prolonge la thématique du Printemps Carougeois et propose aux participants d'imaginer et de découvrir la ville autrement.

SUJET DU CONCOURS : «LA VILLE INVISIBLE»

Au-delà des larges avenues, derrière les façades rénovées, il y a, dans la ville, des architectures faites des empreintes de ceux qui l'habitent, la traversent ou la modifient par leur présence. A votre tour, participez à cette construction sensible et donnez-nous à lire une des multiples facettes intimes de la ville.

Jury: en cours de composition, il sera présidé par Pascale Debruères. ■



LES DÉTAILS DU CONCOURS

Lancement du concours: 1^{er} avril 2011.
 Délai pour la remise des textes: 15 juin 2011 à midi.
 Règlement et conditions de participation:
www.bibliotheque-carouge.ch/
 Concours littéraire.
 En partenariat avec Ocre bleu et «Le Courrier».

chéquier **culture 2011**

Afin de favoriser une culture pour tous, la Ville de Carouge est partenaire du «chéquier culture».



Le chéquier culture, c'est quoi?

- Un carnet de chèques individuel, nominatif et annuel.
- Six chèques de 10 francs valables pour l'année civile.
- Les chèques sont cumulables par deux au maximum.

Il s'adresse à toutes les personnes:

- domiciliées à Carouge,
- âgées entre 21 et 64 ans,
- qui ne sont ni étudiantes, ni

au chômage, ni à l'assurance invalidité,

- qui bénéficient d'un subside de l'assurance maladie A, B ou à 100%.

Ce chéquier est remis gratuitement aux ayants droit qui se présenteront à la Mairie, place du Marché 14, munis:

- d'une carte d'identité,
- du document attestant de l'attribution d'un subside de l'assurance maladie pour l'année en cours. ■

Pour plus de renseignements

022 307 89 87

animations à la Bibliothèque de Carouge!

La Bibliothèque de Carouge a le plaisir de vous annoncer la venue de deux spectacles destinés au jeune public. Dorénavant, les animations ont lieu à l'Espace Grosselin (rue Jacques-Grosselin 31).

Mercredi 6 avril 2011, 14 h 30
NUAGES DANS LES ROUAGES

Théâtre d'objets

Par la Compagnie Baobab Theatre

Dès 5 ans



Une planète. Un roi. Une vie bousculée par les voitures toussotant des nuages gris et gluants, par le bal des moustachus en route pour l'usine... Ils y fabriquent des trucs, on ne sait pas vraiment à quoi ça sert, mais personne n'ose rien dire. Et... oups! Le roi est soudainement atteint d'une curieuse maladie. Ses poumons semblent fatigués et embrumés: Sa Majesté est à bout de souffle! Aurore, penchée sur sa boule de cristal, ne voit plus que des nuages au-dessus du royaume... Arrivera-t-elle à convaincre le roi que, s'il veut de nouveau respirer, il lui faudra changer? ■

Mercredi 13 avril 2011, 14 h 30
MONSIEUR SCROGNONGNON

Théâtre musical

Par la Compagnie Bouton d'bottine

Dès 3 ans



Laissez-vous séduire par le monde fascinant des insectes où se mêlent humour, poésie et musique. Monsieur Scrongnongnon, jardinier ronchon, décide d'exterminer tous les insectes qui envahissent son jardin. *Flon-Flon* le papillon saura-t-il utiliser l'énergie et les qualités de chacun? La danse de la libellule? Le travail des fourmis? La musique du criquet? Non, tous ensemble, ils trouveront une solution pour faire changer d'avis Monsieur Scrongnongnon. En se joignant à cet orchestre d'insectes musiciens, les enfants participeront à cette nouvelle cohabitation. ■

INFORMATIONS PRATIQUES



Tout le programme 2010-2011 est disponible sur www.bibliotheque-carouge.ch

Toutes les animations sont gratuites.

Sauf mention spéciale, il n'est pas nécessaire de réserver.

Nous attirons votre attention sur le fait que les enfants non accompagnés ou plus jeunes que l'âge indiqué ne seront pas admis, de même que les retardataires, afin de ne gêner ni les spectateurs ni les artistes.

Merci de votre compréhension.

RENDEZ-VOUS NÉ POUR LIRE

La Bibliothèque a toujours à cœur de proposer les animations d'éveil au livre «Né pour lire». Des rendez-vous de plaisir et de tendresse à partager avec votre enfant autour des albums illustrés mis à votre disposition.

Prochaines rencontres à la Bibliothèque

Vendredi 15 avril 2011, 10 h – 10 h 45

Samedi 14 mai 2011, 16 h – 16 h 45

Pour tout savoir sur ce projet national

www.nepourlire.ch

animations à la biblioquartier

des Grands-Hutins

IMPROLIVRES

Spectacle interactif

Deux comédiens improvisent et jouent des histoires cocasses et amusantes s'inspirant des dessins et des livres que le public leur proposera. Avec l'aide des enfants, les personnages des histoires écrites prendront vie sur scène. Un spectacle original qui surprendra petits et grands ! ■

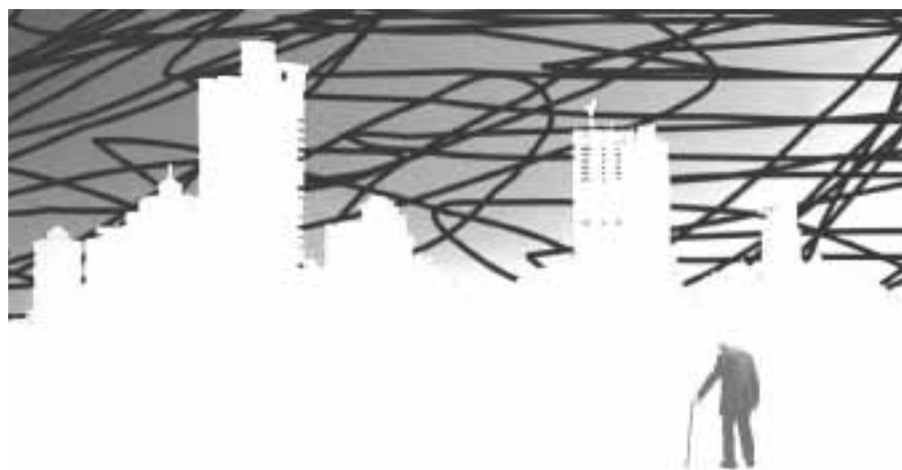


SAMEDI 9 AVRIL 2011, 15 H

Par la Compagnie lesArts

Lieu : BiblioQuartier des Grands-Hutins
Rue de la Tambourine 3

Dès 6 ans, durée 60 minutes



LA PETITE FILLE DE MONSIEUR LINH
d'après le roman de **Philippe Claudel**
Afin de sauver sa petite fille, Monsieur Linh fuit son village dévasté par la guerre et se réfugie dans un nouveau pays.

Après un long voyage en bateau, il débarque dans une nouvelle ville, avec des centaines de réfugiés qui ont tout perdu, comme lui. A partir de ce moment, une autre vie commence.

Un texte engagé, qui nous invite à regarder au-delà des apparences, à entendre au-delà des mots et à comprendre au-delà des langages. ■

SAMEDI 14 MAI 2011, 15 H

**Par Susana Farias et
Cathy N'Gone Diop Sarr de la
Compagnie Teatrto**

Mise en scène : Deirdre Foster

Lumière et régie : Renato Campora

Lieu : BiblioQuartier des Grands-Hutins

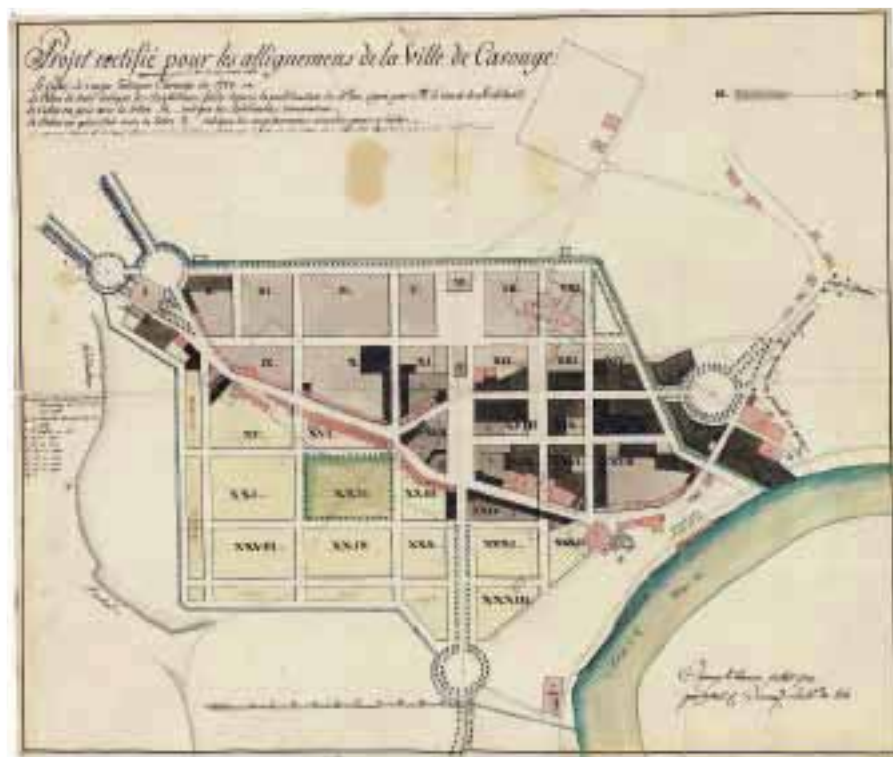
Dès 14 ans, durée 75 minutes

le plan viana (1783)

Parmi les différentes approches urbanistiques de «l'invention» de Carouge, le plan que l'on doit à Giuseppe Viana est, en quelque sorte, la synthèse des plans dessinés par ses prédécesseurs. L'actuelle rue Ancienne demeure la colonne vertébrale de Carouge. De part et d'autre de cet axe ancien, les quartiers modernes sont prévus. Les rues nouvelles se croisent à angle droit, alors que la rue Ancienne traverse la ville en une diagonale pittoresque.

Viana reprend l'idée d'une entrée monumentale de l'actuelle route de Veyrier, rehaussée d'un rondou – jamais réalisé – prévue par Vincenzo Manera dès 1779 et reprise par Giovanni Robilant en 1781. Ce projet accentue l'alignement formé par les actuelles places du Marché et de Sardaigne. Cette perspective est-ouest demeure encore de nos jours et elle a même été amplifiée lors du percement de l'avenue Vibert.

Giuseppe Viana, n'est pourtant pas le servile exécutant des projets de ses prédécesseurs. S'il supprime le canal intérieur, prévu dans les options antérieures, il améliore l'entrée sud de la ville – notre actuel Rondou – en dédoublant le rond-point. Les routes de Drize et de Saint-Julien ayant ainsi,



Archivio di Stato di Torino, Corte Carouge, Plan de Viana, 1^{er} juillet 1783

chacune, leur rondou ! L'un des apports les plus significatifs du projet de Viana est d'avoir imaginé un troisième rondou, à l'emplacement de l'actuelle place d'Armes.

La comparaison du plan de Viana avec ceux des urbanistes qui l'ont précédé fait ressortir l'importante présence des arbres bordant les allées, les boulevards, les rondoux, les places voulue par Giuseppe Viana. ■

Pour en savoir plus

Dictionnaire Carougeois, tome III, *Urbanisme et Architecture à Carouge*, Carouge, 2 vol., 2001

Dominique Zumkeller, archiviste



Dès la mi-avril, faites travailler vos méninges et participez au **grand concours** du 225^e de la Ville de Carouge.

www.carouge.ch

union philatélique de genève

Le collectionneur et l'amateur de timbres sont des philatélistes

Les trois principales activités de l'association sont les réunions et les bourses mensuelles ainsi que les circulations. Lors des réunions, les membres peuvent présenter un sujet qui les intéresse, afin de lancer la discussion. Les bourses réunissent des vendeurs qui désirent se défaire de quelques timbres ou des acheteurs qui recherchent des pièces manquantes pour compléter leur collection, toujours dans une atmosphère agréable.

Un groupe de philatélistes est également à disposition des membres

et de leurs connaissances, afin de les conseiller face à une collection, par exemple à la suite du décès d'un proche.

À CAROUGE

Depuis 1994, Carouge compte dans ses murs un club de collectionneurs de timbres, membre du Cartel des sociétés carougeoises et de l'Union philatélique de Genève, présidé par Jean Lenz. Les membres se réunissent une à deux fois par mois pour discuter de leur hobby, avec conférences, bourses et visites d'exposi-

tions philatéliques. Des spécialistes donnent des conseils quant aux collections ou sur ces «trésors» cachés. La philatélie n'est pas seulement réservée aux riches, qui veulent investir des fortunes, mais surtout pour Madame ou Monsieur Tout-le-monde. Il est possible de faire collection d'un pays ou d'un sujet. Il n'y a pas de limites. ■

Si l'art de collectionner et d'étudier les timbres postaux et les timbres fiscaux vous intéresse, prenez contact avec Jean Lenz, route de Saint-Julien 289A, 1258 Perly – www.upg.ch

Daniel Monet



Une lettre de Carouge avec le (84) département du Mont-Blanc, datée du 18 septembre 1794 et, plus lisible, «Carouge Canton de Genève»

QUELQUES DATES À RETENIR

- 1^{er} AVRIL**: conférence «Les postes marocaines avant le protectorat», salle de gym des Charmettes, 20 h 30
- 16 AVRIL**: bourse, salle de gym des Charmettes, 13 h 30 – 17 h
- 6 MAI**: réunion vente, salle de gym des Charmettes, 20 h 30
- 17 JUIN**: réunion vente, salle de gym des Charmettes, 20 h 30

dès avril 2011

douze écoles de musique s'unissent

La nouvelle Confédération des écoles genevoises de musique, rythmique Jaques-Dalcroze, danse, et théâtre (CEGM) fait suite à la Fédération des écoles genevoises de musique réunissant, jusqu'ici, le Conservatoire de musique de Genève, le Conservatoire populaire, danse et théâtre ainsi que l'Institut Jaques-Dalcroze.

La CEGM rassemble à présent douze écoles, accréditées par le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP), en juin 2010, et chargées d'assurer l'enseignement musical et artistique de base et préprofessionnel, selon le nouvel article 16 de la loi sur l'instruction publique.

Ces écoles sont : Accademia d'archi, AMR, Atelier Danse Manon Hotte, Cadets de Genève, Conservatoire de musique de Genève, Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre, Ecole de danse de Genève, Espace musical, ETM, Institut Jaques-Dalcroze, Ondine genevoise et Studio Kodály.



Les écoles de la CEGM vous annoncent qu'un dépliant d'information sur les différents lieux et dates d'inscription sera distribué aux élèves des écoles enfantines et primaires du canton dans la première quinzaine du mois d'avril 2011. ■

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour en savoir plus et inscrire votre enfant, allez sur le site des écoles de la CEGM www.cegm.ch

A Carouge, la séance d'information se tiendra le lundi **2 mai 2011**, à l'Institut Jaques-Dalcroze, Ecole des Promenades, Aula, boulevard des Promenades 24, 16h30 - 18h30

La Maison de Quartier toujours **solidaire et dans le «mouve»!**

JOURNÉE SOLIDAIRE DU 2 AVRIL 2011, 14 H À 24 H, AVEC L'ASSOCIATION DESSTRES

Cette jeune association à but non lucratif, créée en juin 2008, a pour objectif de promouvoir et de faire découvrir la culture urbaine au travers d'événements artistiques et sportifs.

Elle proposera, dès 14 h à la MQC (rue de la Tambourine 3), plusieurs animations : atelier de bricolage de papier mâché, atelier d'écriture rap, stand de sérigraphie pour personnaliser des T-shirts, atelier graffiti. Le tout sera accompagné musicalement par les DJ de Bassment. Ces activités ludiques et artistiques sont ouvertes à tous les publics, petits et grands. Dès 19 h, à l'Espace Grosselin (rue Jacques-Grosselin 31), plusieurs concerts de rappeurs talentueux de Genève, comme le collectif SD, le collectif Rootscore,

Haut-Anthik, Spiral et Mike Shooters, se succéderont. Les adolescents ayant participé aux ateliers rap auront le privilège d'ouvrir la soirée par un petit concert présentant leurs réalisations.

Les jeunes participeront activement à la gestion et à l'organisation de l'événement et seront encadrés par l'Association Desstres et les animateurs socioculturels de la MQC. Informations disponibles sur www.desstres.ch

REPAS, RENCONTRE ET PARTAGE AVEC SIA CROIX-ROUGE GENEVOISE

Avez-vous envie de déguster un délicieux repas pour la modique somme de 10 francs ?

Avez-vous envie de rencontrer d'autres habitants issus des cinq continents ?

Avez-vous envie de partager un

moment de détente, dans le cadre sympathique de la Maison de Quartier de Carouge ?

Si vous répondez oui à toutes ces questions, n'hésitez pas à nous rejoindre les vendredis : 8 avril, 6 mai et 10 juin, 12h.

Vous serez accueillis par le groupe SIA de la Croix-Rouge genevoise. Gastronomie et convivialité seront au rendez-vous !

Attention : le nombre des places est limité, afin de favoriser des échanges riches. Pour participer, il est nécessaire de s'inscrire au plus tard jusqu'au mercredi précédant la rencontre au 022 308 88 50 ■

CUISINE GOURMANDE AU FIL DES SAISONS

L'Association Cœur d'artichaut souhaite mettre à la disposition des habitants de Carouge son expérience dans le domaine des ateliers de cuisine et ainsi, leur permettre d'apprendre à concocter des recettes simples, savoureuses et à un prix modeste.

Elle souhaite également faire

découvrir aux participants les bonnes adresses de producteurs, afin de consommer des produits locaux et d'approfondir leurs connaissances des marchandises. Elle a à cœur d'utiliser, lors des ateliers, des produits de saison et de proximité.

La pratique de la cuisine en commun se veut un moment de convivialité, de créativité et de rencontre.

Quatre ateliers de 4 heures, le

mercredi soir, par saison, 18 h à 22 h, avec le repas pris ensemble.

Prochains ateliers, cuisine de printemps : 30 mars, 6, 13, 20 avril.



LES OFFRES DE L'ÉTÉ POUR LES ACTIVITÉS DE JEUNESSE

Attention rappel: jour des inscriptions, jeudi 14 avril, 17h à 20h.

CENTRE AÉRÉ DE LA RIPPE, DU 4 JUILLET AU 26 AOÛT

Le Centre aéré a lieu du lundi au vendredi, 8h à 18h, pour les enfants de 5 à 11 ans. L'inscription se fait pour la semaine, le tarif est en lien avec le barème cantonal. Un enfant ne peut participer plus de trois semaines à cette activité.

LES MORAINES, DU 4 AU 15 JUILLET ET DU 15 AU 26 AOÛT

Du lundi au vendredi, les enfants de 4 ans et demi à 9 ans sont accueillis.

Ils peuvent venir au maximum aux trois quarts du temps, soit de 8 h à 14 h ou de 12 h à 18 h. Les inscriptions se font à la journée ou à la semaine. Le tarif est de 13 francs par jour. Les enfants ont la possibilité de partir avant le repas ou de venir après le repas.

ACCUEIL AUX GRANDS HUTINS, DU 4 AU 15 JUILLET ET DU 15 AU 26 AOÛT

Toujours du lundi au vendredi, cet accueil est ouvert, 10 h à 18 h, pour les enfants dès 8 ans jusqu'à 12 ans. Pas d'inscription préalable, mais il faut remplir une fiche de coordonnées. Les enfants ont la possibilité de prendre le repas sur place pour la somme de 5 francs.

ACCUEIL AUX TOURS DE CAROUGE, DU 27 JUIN AU 15 JUILLET ET DU 22 AU 26 AOÛT

Actions ponctuelles dans le quartier Daniel-Gevril, en collaboration avec les TSHM.

Cet accueil est réservé aux jeunes dès 12 ans. Un programme sera disponible en mai. Pas d'inscriptions préalables. ■

INFORMATIONS PRATIQUES**PLAN D'ACCÈS****MAISON DE QUARTIER DE CAROUGE**

Rue de la Tambourine 3
1227 Carouge
Tél. 022 308 88 50 – Fax 022 308 88 51
mq.carouge@fase.ch
www.mq-carouge.ch
Du lundi au vendredi: 8h – 12h et
13h30 – 18h

**À NE PAS RATER ÉGALEMENT!****LUNDI 4 AVRIL**

Assemblée générale de la MQC, 19 h 30.

MARDI 12 AVRIL

Café de parents: «Mettre des limites aux enfants, pourquoi, comment?» animé par Véronique Montfort, psychologue FSP- Ecole des parents, 20 h.

JEUDI 14 AVRIL

Jour d'inscription aux activités d'été pour les enfants, 17 h à 20 h.

DU 13 AU 15 MAI

«WW.recup Job».

DU 24 AU 29 MAI

«Impair et père»
Espace Grosselin
spectacles de l'Association
Palcoscenico, horaires et
informations:
www.palcoscenico.ch

Pour tous renseignements

076 337 29 87 ou
078 713 51 45 ou encore
coeurartichautgeneve@gmail.com ■

mosaïque de carougeois

Un grand merci à tous ceux et toutes celles qui ont participé à la création de la mosaïque de Carougeois à l'occasion du 225^e anniversaire de notre ville! C'était notre volonté de pouvoir

vous proposer une palette colorée et variée des habitants, ce qui est chose faite. La diversité multiculturelle carougeoise est belle à voir et reflète la mémoire historique de notre belle commune. ■



un grand merci!

→ ÊTES-VOUS FANS DE NOTRE MOSAÏQUE DE CAROUGEIS PHOTOGRAPHIÉE PAR UN PHOTOGRAPHE CAROUGEIS EN PAGE CENTRALE ?

ARCHITECTURE

RIVIÈRES

GÉOLOGIE

TISSU URBAIN

ENJEUX

OPPORTUNITÉS

ORGANISATION

TOURS

FINANCES

PATRIMOINE

LOGEMENTS

EXPOSITION

ENVIRONNEMENT

ÉNERGIE

PHASAGE

RENCONTRES

PAYSAGE

MOBILITÉ DOUCE

LÉGISLATION

TRANSPORTS PUBLICS

PILOTAGE RÉSEAU

SOCIOLOGIE URBAINE

IDENTITÉ

PROGRAMMATION

PAYSAGE

ENTREPRISES

FONCIER

BRUIT

GESTION DES DÉCHETS

VÉGÉTATION

PARKING

CULTURE

CONCERTATION

DÉPOLLUTION

INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES

SPORT

BIODIVERSITÉ

ÉQUIPEMENTS PUBLICS

TRANSPORTS MARCHANDISES

AMÉNAGEMENT

MUSÉE DE CAROUGE

DU 13 MAI AU 05 JUIN 2011

LE PAV S'EXPOSE

**PROJET
PRAILLE ACACIAS VERNETS,
OU COMMENT PRÉPARER
LA GENÈVE DE DEMAIN**

PLACE DE SARDAIGNE 2

CAROUGE

MARDI À DIMANCHE 14H - 18H

ENTRÉE LIBRE

UNE EXPOSITION DU DÉPARTEMENT DES CONSTRUCTIONS

ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (DCTI)

OFFICE DE L'URBANISME

DIRECTION PRAILLE ACACIAS VERNETS (DPAV)

WWW.GE.CH/PAV



DU VISIBLE À L'INVISIBLE

SPECTACLES INÉDITS,
EXPOSITIONS ET RENCONTRES
INSOLITES AVEC CAROUGE

> 13 MAI AU 13 JUIN 2011

022 307 89 75
WWW.CAROUGE.CH

Avec le soutien de :



Avec le soutien de La
UNIVERSITÉ
HANS WILSHOH



CAROUGE
le bon côté de la ville